

SMITH MENSUEL

361



Mai 2013 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information



70 ans
du CNR

■ RETRAITÉS

Quelle place dans la société ?

XVI^e Assises locales
gérontologiques
► Page 3

■ DISCRIMINATIONS

Collège

La Ville et "Henri-Wallon"
s'engagent
► Page 10

■ SPORT

Ça roule !

Pour l'ESSM Cyclisme
► Page 19

■ CITOYENNETÉ

Parlement des enfants

L'école "Barbusse" défend
une proposition de loi
► Page 20

Vendredi 24 mai, la Ville célébrera le 70^e anniversaire de la constitution du Conseil national de la Résistance. Au-delà de la commémoration de la création de cette instance, ce sont les valeurs et les fondements d'une société de progrès et de justice sociale qui seront mis à l'honneur ♦ Pages 7 à 9

Mardi 7 mai

Bal de la Liberté

À 20 h 30 - Place de la Liberté ♦

Mercredi 8 mai

Victoire sur le nazisme

Circuit de 9 h 45 à 12 h

Départ à 9 h 45 - Monument aux morts de la Galochère ♦

Du 13 au 24 mai

Festival des Arts du récit ♦

Mercredi 15 mai

Motus - Conte et musique

Co-accueil Festival des Arts du récit

À 20 h - L'heure bleue ♦

Jeudi 23 mai

XVI^e Assises locales

gérontologiques

À partir de 9 h 15 - L'heure bleue ♦

Jeudi 23 mai

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ♦

Vendredi 24 mai

Rythmes scolaires

Débat public

À 19 h 30 - L'heure bleue ♦

Du 24 mai au 29 juin

Less is more - Exposition collective

Espace Vallès ♦

Vendredi 24 et samedi 25 mai

Nous sommes tous des K.

L'heure bleue hors les murs

Spectacle gratuit

À 21 h - Square du Front populaire

Samedi 25 mai

25^e anniversaire de

l'association Les Ineffables

De 14 h à minuit - MQ G.-Péri

Dimanche 9 juin

Foire verte du Murier

De 9 h à 18 h - Le Murier

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Mettre l'avenir au centre de tous les projets

SMH Mensuel – Saint-Martin-d'Hères fête le 24 mai les 70 ans du Conseil national de la Résistance. Est-ce une façon pour vous de transmettre aux générations futures ce qu'il symbolise ?

RENÉ PROBY : Oui effectivement, mais cela va bien au-delà. Le Conseil national de la Résistance est le symbole d'une France humaniste, solidaire et démocratique.

Quelles que soient nos convictions politiques, tout le monde s'accorde pour dire que les valeurs qu'il porte ne doivent pas être oubliées. Il a mis l'homme au centre des espoirs, et a redonné de la force aux Françaises et aux Français de bâtir une nation ambitieuse.

Son programme décline une série de conquêtes qui a offert à la France l'identité sociale que nous connaissons aujourd'hui, à travers la création de la sécurité sociale, les congés payés, et dont nous sommes tous fiers. Pourtant, nous sommes aussi témoins de la casse de cette identité, qui ouvre le chemin aux privatisations, à l'austérité et à la précarité. Plus que jamais ces attaques requièrent notre mobilisation.

Aujourd'hui nous devons rester fidèles aux valeurs transmises par le CNR. Rappelons-nous ce qu'en son temps a dit Ambroise Croizat : « *Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès* ».

Les membres créateurs du CNR ont mis l'avenir au centre de leur projet. J'ai envie de dire que nous aussi, c'est ce que nous avons toujours fait et continuerons de faire ici à Saint-Martin-d'Hères.



SMH Mensuel – À quoi pensez-vous précisément lorsque vous dites que vous avez toujours mis l'avenir au cœur de vos projets ?

RENÉ PROBY : Il est important de rappeler que cela fait maintenant quatorze ans que nous n'augmentons pas le taux communal d'imposition. Pouvoir mettre en place cette politique repose sur une dynamique ambitieuse de prospective engagée avec les élu-e-s de la précédente et de l'actuelle majorité municipale. Saint-Martin-d'Hères se renouvelle, se développe économiquement et cette réalité nous permet de réfléchir la ville de demain de manière qualitative. Nous voulons nous appuyer sur les atouts de notre ville, et l'aménager grâce à nos réserves foncières à travers des projets de qualité. J'en veux pour exemple l'opération Daudet. L'ambition

qualitative qui est la nôtre à travers ce projet est confirmée par la démarche d'éco-quartier dans laquelle nous sommes engagés, ainsi que par la concertation avec les habitants pilotée par Elizabeth Pepelnjak, adjointe en charge de la participation citoyenne. Cette participation active des habitants est indispensable pour que nous soyons au plus près de leurs exigences et pour que soient pris en considération ces échanges. De plus, faire mieux que ce qu'on a déjà fait en matière d'habitat tout en améliorant le cadre de vie, est un de nos objectifs. Ainsi, reconstruire la ville sur la ville est un choix de notre part qui répond à nos exigences de ne pas construire n'importe où, et le Murier en est un bon exemple. Mais ce choix répond surtout au besoin des Martinéroises et Martinérois de se loger mieux, ce qui sous-tend que nous devons tenir compte de ce qu'ils veulent. Notre exigence est de toujours faire mieux : ce que nous construirons demain sera mieux que ce que nous construisons aujourd'hui ♦

Propos recueillis par ACB

LE 1^{ER} MAI PAR CLED'12



SMH mensuel n° 361 - Mai 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 06 - www.ville-st-martin-dheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier

Rédaction : Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta,

François Roquin, Jean-Pierre Chambon.

Mise en page : Yann Colominas, Gilbert Quiais.

Photos : Patricio Pardo-Avalos.

Courriel : communication@ville-st-martin-dheres.fr

Dépôt légal 06.05.13 - Imprimerie Technic Color

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



■ XVI^e ASSISES LOCALES GÉRONTOLOGIQUES

Quelle place pour les retraités dans la ville ?

Judi 23 mai se tiendront à L'heure bleue les XVI^e Assises locales gérontologiques. Le thème choisi cette année, "La place des retraités dans la ville : solidarité, citoyenneté, économie, les retraités s'investissent", promet des débats à la hauteur des enjeux. Pour les retraités, il s'agit avant tout de battre en brèche les idées reçues véhiculées par une société qui aurait grand besoin de changer le regard qu'elle porte sur ses aînés et la vieillesse ♦ NP

Conseillère municipale en charge des personnes âgées

Marie-Christine Laghrour

« Citoyens à part entière »

« **L**e thème retenu cette année découle du constat fait par les retraités eux-mêmes de la stigmatisation dont ils sont victimes. En effet, la société a tendance à les considérer comme un "poids", à les rendre responsables du coût de la santé, etc. Ils souhaitent inverser cette image négative, en ciblant ce qu'ils apportent sur le plan de la solidarité, de la citoyenneté et de l'économie. Ils entendent rappeler qu'ils sont des citoyens à part entière, qu'ils mettent en œuvre la solidarité au quotidien, qu'ils prennent une part active dans la vie de leur commune et que le vieillissement et l'accompagnement qui en découle est créateur d'emplois. Pour la municipalité, écouter ce que les retraités ont à dire, prendre connaissance de leur quotidien et de leur attentes permet d'avoir une réelle perception de leur situation, afin d'apporter des réponses qui soient au plus près de leurs besoins.

Les Assises constituent un temps fort de cette écoute et participent également à affiner la politique gérontologie que nous déployons et que nous portons auprès de nos partenaires.

Bien que la gérontologie soit une compétence facultative pour la commune, Saint-Martin-d'Hères, à travers son CCAS, a toujours développé une politique volontariste pour accompagner ses retraités et les orientations du sec-

teur gérontologique validées en 2012 n'y dérogent pas. La réduction des inégalités sociales, la préservation de la santé et de la qualité de vie de nos concitoyens à travers un service public où l'humain est au centre des préoccupations en sont le fil conducteur. » ♦

Membres du groupe de travail préparatoire des Assises

Denise Papa, 90 ans et Jeanine Tourné, 78 ans

« Mobiliser les retraités »

« **N**ous sommes une dizaine de retraités à s'investir, à participer aux groupes de travail et à réfléchir autour des trois thèmes retenus pour les Assises locales : solidarité - bénévolat, économie et citoyenneté. Tous les jeudis, nous nous réunissons pour échanger et débattre. Tout le monde s'exprime et je pense que nous faisons du bon travail », explique Jeanine Tourné. « De nos réunions, il ressort, entre autres, l'importance de l'implication des retraités dans les associations ; la solidarité qui existe en direction des personnes âgées mais aussi celle qu'exerce ces dernières envers leur famille, leur voisinage... Lors des Assises, l'un d'entre nous restituera la réflexion du groupe travail. Nous apporterons le point de vue de retraités lambda sur la place qu'ont ou devraient avoir les personnes âgées

« **R**edonner leur place aux vieux, casser l'idée reçue selon laquelle ils coûteraient cher à la société et faire reconnaître qu'ils y ont toute leur place relèvent d'un véritable enjeu. Cela implique pour notre société de commencer par changer le regard qu'elle

porte sur la vieillesse : une personne âgée, dépendante ou pas, n'en reste pas moins un adulte responsable et citoyen. À Saint-Martin-d'Hères, nous essayons de faire que cette citoyenneté puisse s'exercer jusqu'à la fin. C'est sur cet enjeu que proposent de réfléchir les XVI^e Assises locales gérontologiques. Le 23 mai, les membres du groupe de travail présenteront la restitution de leur réflexion. Des experts viendront également apporter leur éclairage et leur analyse pour alimenter les échanges avec la salle. Initiées il y a trente-deux ans, les Assises sont une longue tradition de liens tissés entre la Ville et les retraités autour de thèmes qui les concernent directement. Elles sont un temps privilégié de rencontre entre les personnes âgées, le maire et les élus. La préparation de cette journée est très participative. Les groupes de travail sont bien fréquentés et les personnes qui s'y rendent sont assidues. Ouvertes à tous, actifs de tout âge et retraités, Les Assises ont un côté intergénérationnel auquel nous tenons. À travers les MJC, les écoles ou encore le Pôle jeunesse, nous sollicitons l'implication des jeunes en les invitant à réfléchir sur le thème choisi, en les associant le jour "J". Ce rendez-vous n'est pas une fin en soi. Des ateliers et des actions diverses seront proposés tout au long de l'année pour faire vivre ce thème et poursuivre collectivement la réflexion. » ♦

Directrice de l'action sociale gérontologique

Josiane Roche

« Un temps d'échanges privilégié »

Assises

Locales

Les XVI^e Assises locales gérontologiques auront lieu jeudi 23 mai de 9 h 15 à 17 h.

Elles sont ouvertes à tous les habitants. Le maire, René Proby et des élus municipaux seront parmi les intervenants, ainsi que Catherine Gucher, sociologue, enseignante à l'université P.-Mendès-France ; Henri Rive, administrateur du CCAS ; Jean Giard, membre de l'association Alertes ; Cyril Griot, artiste metteur en scène et Gérald Rigaud, créateur public ♦

60 ans et plus

En chiffres

• À Saint-Martin-d'Hères, entre 2007 et 2011, la population des 60 ans et plus a progressé de 15 %. Ainsi, en 2011, près de 6 000 habitants sont âgés de 60 ans et plus, soit 16,8 % de la population totale.

• À l'horizon 2020, on estime que 6 820 personnes auront plus de 60 ans ♦

1 Du 2 au 6 avril, Saint-Martin-d'Hères a participé à la Semaine du développement durable. Événement phare de cette 3^e édition martiné-riaise, le débat intitulé « *Le business est-il soluble dans l'eau* » a rencontré un joli succès mercredi 3 avril à L'heure bleue ♦

2 L'Union de quartier Portail-Rouge a organisé un rassemblement mercredi 3 avril pour établir le bilan de l'opération "J'accède.com" visant à recenser les lieux publics accessibles aux personnes à mobilité réduite ♦

3 Au début du mois, le secteur patrimoine et l'union de quartier Portail-Rouge ont organisé une promenade urbaine à destination du grand public. Les participants ont pu découvrir collectivement l'histoire de ce quartier martiné-riais ♦

4 Depuis le 1^{er} octobre 2012, une unité de douleur thoracique à la clinique Belledonne accueille 24 h sur 24 h et 7 jours sur 7, des personnes présentant ou ayant présenté récemment une symptomatologie douloureuse thoracique. Cette nouvelle unité a été inaugurée jeudi 11 avril ♦

5 Le Pôle jeunesse a reçu près de 330 personnes à l'occasion du Forum jobs d'été. Un temps fort annuel qui permet d'accompagner les jeunes dans leur recherche pour décrocher un petit boulot pour les vacances et les informer sur divers dispositifs proposés par la Ville ♦

6 Samedi 13 avril à 10 h, élus et techniciens de la Ville ont accueilli les nouveaux habitants des programmes de logements de l'îlot H de la zac Centre et de la résidence "Les Pierres du Ciel" devant le gymnase Colette-Besson ♦





7 Plus tard dans la matinée, le maire René Proby a déclaré que « la réalisation de ces programmes de logements est l'aboutissement d'un projet mené avec constance et détermination par la Ville et l'ensemble de ses partenaires bailleurs, promoteurs et collectivités territoriales.(...) Nous inaugurons aujourd'hui 150 nouveaux logements, reflet de la politique d'engagement de la Ville pour répondre à l'immense besoin de se loger. » ♦

8 Chanteur, danseur... et prêteur vaudou, l'artiste Érol Josué s'est produit à l'heure bleue dans le cadre du Mois de la création franco-phone ♦

9 Événement festif du printemps, la Quinzaine musicale du centre Érik-Satie a, cette année encore, été rythmée par les auditions d'élèves en fin d'après-midi et des spectacles de professionnels le soir. Quand la musique est bonne... ♦

10 La Ville, en partenariat avec l'Opac 38, poursuit son étude urbaine sur l'ensemble Renaudie. Après quatre parcours commentés au mois de février, un nouvel atelier réunissant élus, habitants et professionnels impliqués, intitulé "usages publics et usages privés", s'est tenu jeudi 18 avril, à l'espace Edmond-Inebria ♦

11 Une animation intergénérationnelle autour de l'échange de plants a eu lieu jeudi 18 avril aux jardins familiaux Victor-Hugo avec la participation des enfants de l'école Paul-Bert ♦

12 La commémoration du génocide arménien s'est tenue Place du 24-Avril-1915, date mémoire ♦

cimm immobilier
St-Martin-d'Hères

**ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION**
Votre agence de proximité !

SMH T1 secteur Village copropriété au milieu de la verdure, joli studio de 29 m² au 5^e étage avec cuisine, salle de bain wc et une pièce principale.
Studio vendu avec cave et cellier à l'étage
CLASSE ENERGIE E. 76 000 €.
CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2 de 44 m² séjour 17 m², cuisine séparée, salle de bains et wc séparés. Donnant sur parc et verdure sans vis à vis. Commodités sur place. Chauff. collectif, faibles charges.
Vendu avec cave.
CLASSE ENERGIE D. 89 500 €.
CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2, dans résidence de standing récente, exposé ouest avec vue dégagée et sans vis à vis. Belle pièce de vie lumineuse donnant sur terrasse couverte. Très belles prestations et finitions : volets électriques, porte blindée 9 points, visiophone.
CLASSE ENERGIE B. 155 000 €.
CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T5, dans copropriété recherchée. Appartement traversant, double exposition, grand balcon sur parc. Double vitrage, chauff. individuel gaz. Nombreux placards.
Parking privé, cave et loggia. Copropriété à jour de travaux.
CLASSE ENERGIE D. 159 000 €.
CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3 récent parc Jo-Blanchon. Belle pièce de vie, cuisine ouverte sur séjour donnant sur grande terrasse. Excellent état, superbes prestations, chauff. central urbain. Cellier cave sur palier. Parking privé. Garage en option. A VOIR VITE !
CLASSE ENERGIE C. 189 000 €.
CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T4 coquet au milieu de la verdure, au dernier étage, comprenant 1 salon, 1 salle à manger, 3 belles chambres, 1 cuisine équipée, le tout en parfait état.
A VOIR ABSOLUMENT !
CLASSE ENERGIE E. 198 000 €.
CIMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

Retrouvez toutes nos offres sur www.cimm-immobilier-smh.fr ☎ **04 76 03 12 12**
137-139, avenue Ambroise-Croizat - 38400 St-Martin-d'Hères

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HERES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

RESTAURANTS
CROCODILE

9, rue du Béal
☎ 04 76 00 04 04

BOISSONS GRATUITES*

vins - bière - sodas

* AVEC LE REPAS, BUFFET DE BOISSONS COMPRIS DANS LE MENU. BOISSONS ALCOOLISÉES RÉSERVÉES AUX PERSONNES MAJEURES, ET DANS LA LIMITE DE 50CL PAR PERSONNE. L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Office DEPOT.

PRIX BAS GARANTIS

**A VOUS
LES BONS
PLANS
DES PROS !**

**FOURNITURES, MOBILIER,
INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE,
IMPRIMERIE/PHOTOCOPIE**

30, avenue Gabriel Péri
Saint Martin d'Hères - Tél : 04 38 42 14 80
Ouvert à tous : professionnels et particuliers
Du lundi au samedi de 9h à 19h NON-STOP

ARCHE5

Jacques Bernard-Maugiron
Jean-Claude Chamberlan
Pierre-Louis Cochet

ARCHITECTES D.P.L.G.
URBANISTES S.F.U.
atelier de recherche collectif
habitat et équipement

1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN
Tél. 04 76 41 06 26 – Fax 04 76 41 05 49
e.mail : arche5@arche5.com

AVENIR CONSTRUCTION

SAINT-MARTIN-D'HÈRES Maison jumelée
T4 - 92 m² - 3 chambres à l'étage
jardin et garage privés - à partir de 260 000 €

Avenir construction 104 avenue Jean-Jaurès
38320 EYBENS 06 85 68 17 57 – 04 76 24 96 40

RÉSISTANCE
(C. N. R.)

70^{ans} du Conseil National de la Résistance CNR

◆ Pages 8 et 9

■ HISTOIRE

D'hier à aujourd'hui, que reste-t-il du CNR ?

CNR

Création

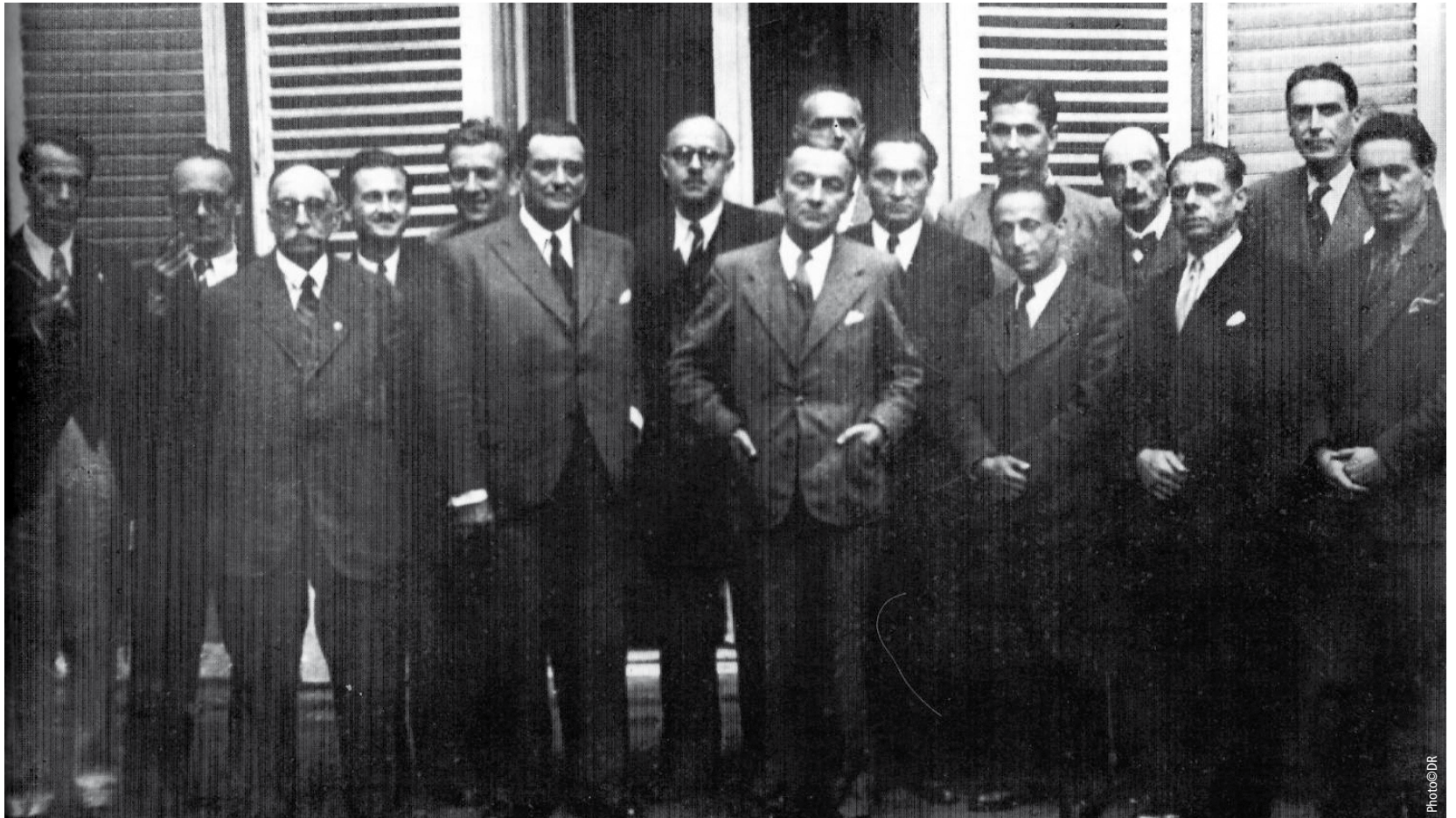
Le CNR s'est réuni, clandestinement, pour la première fois le 27 mai 1943, au 1^{er} étage d'un appartement situé rue du Four, à Paris, sous la présidence de Jean Moulin, représentant en France occupée du général de Gaulle. À sa création, le CNR se composait des représentants des organisations résistances, des partis politiques, de la gauche à la droite, et des syndicats. Le but était d'élaborer un programme d'action immédiate, d'unifier la Résistance et aussi de préparer la France d'après-guerre. C'est ce dernier volet qui donnera naissance à la seconde partie du programme du CNR intitulé "Mesures à appliquer dès la libération du territoire" et adopté le 15 mars 1944 ♦

Olivier Vallade

Historien

Historien, ingénieur d'études au CNRS, chargé de la politique éditoriale de la Maison des sciences de l'Homme-Alpes, Olivier Vallade préside l'association des amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Avec l'association Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui, il a contribué à la publication de *Les jours heureux* qui retrace l'histoire du programme du CNR. Olivier Vallade est le petit-fils de Raymond et Lucie Aubrac ♦

Le 24 mai à Saint-Martin-d'Hères sera célébré le 70^e anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance, qui fédéra les différents mouvements de la Résistance intérieure en France. En 1944, le CNR élabora pour la Libération un programme politique dont les principales mesures ont donné de grands acquis sociaux.



► Les membres du CNR (manquent les représentants de Combat et de l'OCM) réunis le 10 septembre 1944, de gauche à droite : Robert Chambeiron, Pierre Meunier, Auguste Gillot, Joseph Laniel, Henri Ribière, Jacques Lecompte-Boinet, Gaston Tessier, Pierre Villon, Georges Bidault, André Mutter, Louis Saillant, Pascal Copeau, Paul Bastid, Daniel Mayer, Jean-Pierre Levy et Jacques Debû-Bridel.

L'historien Olivier Vallade, spécialiste de cette période, revient sur le sens de ce programme et son héritage.

SMH Mensuel : Sur les plans économique et social, quels ont été après la Libération les acquis majeurs résultant des mesures inscrites dans son projet par le CNR ? Qu'avons-nous hérité de ce projet ?



Olivier Vallade : Il faut d'abord rappeler que le programme du CNR, adopté le 15 mars 1944 dans la clandestinité, comportait en première partie un "plan d'action immédiate", qui décrit l'organisation de la Résistance en vue de la Libération. Le succès de sa mise en œuvre et le maintien du CNR comme structure de référence à la Libération ont permis d'appliquer la seconde partie, prévoyant la mise en place d'une démocratie économique et sociale. Cinq acquis majeurs sont restaurés dans ce cadre. Des libertés fondamentales d'abord : le suffrage universel et la liberté de la presse. Puis la mise en place d'un plan de modernisation et d'équipement, la solidarité avec la Sécurité sociale,

les nationalisations des industries d'énergie et de transport faisant passer l'intérêt du service pour tous avant le profit de quelques-uns, et enfin l'accès pour tous à l'éducation et à la culture. Les héritages de ce programme sont multiples : les Résistants ont réussi à en faire un "pacte social" français et nombre de ses idées se retrouvent dans le préambule et les articles de la Constitution de la V^e République.

Très longtemps, le programme du CNR n'a plus été invoqué politiquement : pour quelles raisons ? Ayant vu une grande partie du programme mis en application, le CNR en tant qu'instance a disparu à la fin des années 1940. Les clivages politiques "classiques" ont repris avec la guerre froide et le texte a été sans doute vu comme trop proche d'idées communistes (rappelons toutefois qu'il avait été adopté à l'unanimité des membres du CNR, des communistes à la droite). Enfin, ses principes ayant été acquis et intégrés à la vie politique, économique et sociale, beaucoup ont pensé qu'il n'était plus nécessaire d'y

revenir. C'est parce que des gouvernements sont revenus ou ont tenté de revenir sur ses idées que ce texte a repris place au-devant de la scène.

En 2007, quelques mois après l'élection de Nicolas Sarkozy, l'un des responsables du Medef, Denis Kessler, a indiqué que la tâche qui incombait au gouvernement était de « défaire méthodiquement le programme du CNR ». C'était donc reconnaître que ce programme avait une prégnance et constituait un socle de valeurs. Pourriez-vous en rappeler l'esprit ?

L'idée générale qui sous-tend la seconde partie du programme, c'est l'établissement d'une démocratie économique et sociale : sous un régime qui garantit les libertés fondamentales, l'économique et le social marchent de pair, le second n'est pas subordonné au premier et ne vient pas en "béquille" d'un système du tout économique. Il est clair que, dans un modèle néolibéral, qui place le profit financier comme finalité, le

programme du CNR est sérieusement remis en cause.

Ce qu'avait élaboré dans son programme le CNR est-il encore actuel et a-t-il encore un avenir ? Est-ce important de le transmettre, de le faire connaître aux jeunes générations ?

Il est actuel de fait puisque nombre de ses principes figurent en toutes lettres dans les textes constitutionnels. Il l'est aussi par l'existence de la Sécurité sociale, d'entreprises nationales (SNCF, EDF), d'une école publique, même si ces différents secteurs ont été mis à mal. Il est important à transmettre car c'est non seulement un texte qui a marqué la fin de la guerre et la Libération, mais parce qu'il a encore des échos dans notre société et qu'il véhicule des valeurs atemporelles de liberté, de solidarité, de justice sociale. A-t-il encore un avenir ? C'est à chaque citoyen(ne) de le décider. Nous œuvrons à faire connaître ce texte pour les aider dans leur décision ♦

Propos recueillis par JPC

Pour ne jamais oublier...

Transmettre les valeurs et idéaux de progrès et de justice sociale du Conseil national de la Résistance, créé il y a aujourd'hui 70 ans. Tel est l'objectif de la Ville qui propose des actions en direction des scolaires, mais aussi du tout public.



► Présidente de l'Anacr, Denise Meunier est très attachée à la transmission des valeurs de la Résistance auprès des jeunes. Elle interviendra le 23 mai prochain au collège Fernand-Léger.

Fortement engagée en faveur du devoir de mémoire et de la transmission, la Ville de Saint-Martin-d'Hères a, depuis toujours, accordé une place privilégiée à la Résistance et à la Déportation. A l'occasion du 70^e anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance (CNR), la Ville propose différents temps forts aux mois de mai et juin : bal de la Liberté le mardi 7 mai avec Les Barbarins Fourchus et leur invités (à partir de 20 h 30, place de la Liberté, Village), commémoration du 8 mai 1945 – Capitulation sans condition de l'Allemagne nazie (à partir de 9 h 45 au monument aux morts de la Galochère), commémoration du 70^e anniversaire de la création

du Conseil national de la Résistance, vendredi 24 mai (à 18 h, place du CNR) et projection du film *Les jours heureux*, de Gilles Perret, le 13 juin (à 20 h à Mon Ciné) en présence du réalisateur, dans le cadre du concours Créativité et Tic. Des rendez-vous ouverts à toutes et à tous pour ne pas oublier les crimes du passé et mieux comprendre les valeurs et idéaux de progrès et de justice sociale portés par le Conseil national de la Résistance.

Transmettre aux générations futures

En outre, la Ville, via le secteur patrimoine, participe à une demi-journée d'information et de sensibilisation

en direction des collégiens Martinérois jeudi 23 mai au collège Fernand-Léger pour une rencontre autour des valeurs de la Résistance dans le cadre des soixante-dix ans du CNR. L'historien Olivier Vallade, le directeur du Musée de la Résistance Olivier Cogne et la présidente départementale de l'Anacr (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance), Denise Meunier, apporteront leurs précieux témoignages et répondront aux questions des élèves de 3^e. « *Les trois collèges martinérois ont souhaité se rapprocher pour participer à cette initiative. Il est important de prendre du temps pour donner du sens aux événements passés, apprendre et comprendre autrement que dans*

les livres d'histoire, et notamment en rencontrant des témoins d'une époque. En classe de 3^e, le programme de l'Education nationale ne consacre pas plus d'1 h 30 au rôle du Conseil national de la Résistance. Cette rencontre permet donc aux élèves d'approfondir le sujet et de se questionner sur cette époque. Pour l'équipe pédagogique, il s'agit d'un devoir de mémoire, la finalité étant de transmettre pour ne jamais oublier », explique Inès Philippe, professeure d'histoire-géographie à Fernand-Léger. À l'issue de cet échange, les collégiens recevront un livret réalisé par le secteur patrimoine de la Ville et qui sera distribué au grand public lors des différents rendez-vous liés au 70 ans de la création du CNR ♦ EM

Claudette Carrillo,

Conseillère municipale, membre du comité consultatif histoire, mémoire, partage
« *La Résistance se conjugue au présent* »

La Ville a souhaité faire du 70^e anniversaire du Conseil national de la Résistance (CNR) un temps fort du mois de mai, pourquoi ?

Nous sommes convaincus que le programme du CNR est fondamental et qu'il est toujours actuel. Après la Seconde Guerre mondiale, notre société s'est construite sur les valeurs qu'il contient. Notre volonté politique est de faire vivre ces valeurs, de contribuer à redonner toute sa



place à cette France sociale, humaniste et solidaire que le CNR a impulsée au lendemain de la guerre mais que les gouvernements successifs ne cessent de mettre à mal. En commémorant ce 70^e anniversaire nous réaffirmons que ces valeurs sont toujours modernes et d'actualité, et qu'il est plus que jamais à l'ordre du jour de lutter pour plus de justice, de tolérance et de solidarité entre les peuples. C'est ce même état d'esprit qui a guidé l'équipe municipale quand elle a choisi de donner à la ville et à ses habitants une Place du CNR. La Résistance se conjugue au présent disait Lucie Aubrac... Nous

avons aujourd'hui encore tout à gagner à agir pour transmettre les idéaux de démocratie sociale, culturelle et économique portés par nos aînés.

La transmission aux jeunes générations est-elle la garantie de garder actuelles ces valeurs ?

Nous faisons confiance à notre jeunesse, à sa capacité à se mobiliser, pour s'approprier ces valeurs issues de la Résistance. Et c'est bien parce qu'il est essentiel de les faire connaître aux jeunes générations, qu'une rencontre est prévue avec les collégiens dans le cadre des initiatives organi-

sées pour célébrer les 70 ans du CNR. Ou encore que l'un des thèmes du concours Créativité et Tic propose de travailler sur les valeurs de la Résistance...

En 2005, puis à nouveau en 2010, le maire et le Conseil municipal ont formellement demandé que le 27 mai soit institué "Journée nationale de la Résistance". Dans une période de résurgence des idées extrémistes et haineuses, l'instauration de cette journée – qui ne serait ni fériée, ni chômée – pourrait être un moment privilégié de partage de ces valeurs et d'échanges avec les jeunes ♦ Propos recueillis par NP

Exposition

CNR

Une exposition co-réalisée par l'Anacr et Ras l'Front sera visible dans le hall de la Maison communale à partir du 25 mai. Par ailleurs, chaque bibliothèque proposera tout au long du mois de mai, un présentoir avec des livres et autres documents consacrés à la Résistance et au CNR ♦

Comité

Consultatif

C'est en 2009, sur proposition de Denise Meunier, présidente départementale de l'Anacr (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance) que la Ville a mis en place le comité consultatif histoire, mémoire et partage. Composée de représentants d'associations, de citoyens, d'élus et de techniciens municipaux, cette instance a pour objectifs de mener une réflexion sur les questions liées à l'Histoire et à la mémoire de la Résistance ; de contribuer à donner encore plus de sens aux initiatives ou encore d'échanger entre les nouvelles générations et les Résistants ♦

■ COLLÈGE HENRI-WALLON

Prévenir la discrimination pour renforcer l'égalité

Saint-Martin-d'Hères a participé au colloque national "Mobilisations face aux discriminations dans l'Education" mercredi 13 mars à Grenoble. La Ville a ainsi réitéré son engagement en matière d'égalité de traitement dans le champ éducatif en présentant une action partenariale menée au collège Henri-Wallon.

Si les discriminations dans le domaine de l'emploi semblent aujourd'hui plutôt reconnues, celles qui concernent les pratiques éducatives demeurent assez floues. Ces trois dernières années, l'agglomération grenobloise a été un terrain d'expérimentation en matière de lutte contre les discriminations dans les rapports éducatifs. Des acteurs de l'Education nationale, des collectivités locales et du secteur socio-éducatif se sont saisis des questions d'inégalités de traitement et ont mené des recherches à partir de l'examen de leurs propres pratiques. Leurs travaux ont produit des savoirs sur la réalité des discriminations et ont commencé à transformer les pratiques. À Saint-Martin-d'Hères, un groupe de

recherche-action a été mis en place au collège Henri-Wallon en 2010, suivi par la mission égalité de la Ville. En premier lieu, sept enseignants et personnels de l'établissement ont reçu une formation spécifique afin de mieux comprendre les processus de discrimination dans le champ éducatif. « Pour beaucoup d'entre nous, la première difficulté consistait à accepter que le système éducatif est discriminant. En tant qu'enseignant, nous pouvons avoir des pratiques discriminantes, conscientes ou inconscientes, et notamment sur le genre : c'est un garçon donc il est plus agité qu'une fille par exemple. Comment faire alors pour que mon pré-jugement anthropologique soit maîtrisé et avoir la même attitude envers tout le monde ? »,

témoigne Delphine Turpin, professeure de français impliquée dans la démarche.

300 bulletins observés

Avec l'accord du chef d'établissement, l'équipe d'Henri-Wallon s'est ensuite intéressée aux appréciations des bulletins scolaires. Celles-ci ont été analysées avec l'intention de savoir si la manière de parler des élèves et de juger leur travail était strictement liée aux résultats scolaires, ou, si, à même niveau de note, il peut y avoir des différenciations relatives aux genres et aux origines. « Nous avons étudié 300 bulletins sur 4 ans. L'exercice a permis de soulever que l'équipe pédagogique formulait parfois des jugements susceptibles de traiter différemment des

élèves. Ce travail de recherche nous a donc conduit à remettre en cause certaines de nos pratiques », explique Fabrice Léo, professeur d'italien. « Depuis, nous échangeons beaucoup plus entre professeurs et professionnels. Il est essentiel de reconnaître chaque élève dans sa globalité. In fine, l'objectif est d'obtenir la paix sociale dans la classe et la réussite du plus grand nombre dans une parfaite égalité de traitement », précise Delphine Turpin. Et Fabrice Léo de conclure : « Notre ambition est de mettre en place une cellule de vigilance avec une personne référente au sein du collège ainsi qu'un espace dédié à l'égalité de traitement dans notre centre de documentation. » ♦ EM

■ MISSION ÉGALITÉ

Agir pour la cohésion sociale

Créée en 2009, la mission égalité veille à prévenir toutes formes de discriminations pouvant exister sur le territoire. Un enjeu social majeur pour la Ville.

Engagée de longue date en faveur de la lutte contre les discriminations, la Ville a marqué sa volonté d'accompagner le respect du principe d'égalité à travers son plan de lutte contre les discriminations, voté le 26 juin 2009 et qui a conduit l'équipe municipale à désigner une élue référente en la personne de Marie-Dominique Vittoz : « La lutte contre les discriminations est toujours un projet de changement qui suppose de mener des actions immédiatement visibles tout en sachant que ce sont les pratiques qu'il faut changer. Cela demande du temps et de la continuité. » Ce plan est mis en œuvre par

la mission égalité dont l'intervention se décline en interne et en externe. La prévention des discriminations concerne l'ensemble des services de la collectivité et s'inscrit dans une volonté de transversalité en lien avec les services municipaux, le CCAS, les structures d'éducation populaire et le collège Henri-Wallon. « Les secteurs de l'emploi, du logement, de l'éducation, du sport et de la culture sont tous concernés par cette démarche. La finalité de la mission égalité est de tout mettre en œuvre pour agir en faveur de la cohésion sociale et de l'égalité des chances pour tous », explique l'élue.

Accompagnement des victimes

Outre les différentes actions menées sur son territoire, la commune accueille également des permanences mensuelles des correspondants locaux des défenseurs des droits qui informent les personnes victimes de discrimination, les accompagnent dans la constitution d'une réclamation puis les orientent vers les structures spécialisées de résolution amiable des conflits, les syndicats, le conseil des Prud'hommes ou encore le Tribunal administratif et l'inspection du travail ♦ EM

■ QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION ?

La discrimination consiste à défavoriser quelqu'un, en raison de certaines de ses caractéristiques. Elle est illégale et sanctionnée. Les victimes peuvent obtenir réparation du préjudice causé. Est interdit tout traitement inégal fondé sur : l'origine géographique, l'appartenance ou non-appartenance, réelle ou supposée, à un ensemble de personnes défini comme "ethnie" ou comme "race", les caractéristiques génétiques, le handicap, l'état de santé, la religion, les convictions politiques ou activités syndicales, le sexe ou l'identité sexuelle, l'âge, l'état de grossesse ou de maternité, l'orientation sexuelle, les mœurs, la situation de famille, le nom de famille, l'apparence physique ♦

www.defenseurdesdroits.fr

Egalité

Education

Inscrite dans la politique de réussite éducative de la Ville, l'initiative menée au collège Henri-Wallon est portée par la Métro et l'inspection académique de l'Isère, et suivie par la mission égalité. Les professionnels de l'établissement martinérois ont été accompagnés par Fabrice Dhume, sociologue et chercheur ♦

Ville

Formation

Plus de 500 agents municipaux ont reçu une formation pour acquérir les fondamentaux de la prévention des discriminations. Une démarche essentielle pour aborder l'égalité de traitement à l'échelle de la ville ♦

■ ZAC NEYRPIC

Un projet en marche

Initié dès le début des années 2000, le projet Neyrpic s'étend sur 20 hectares. À terme, ce site offrira un cœur de ville animé répondant aux attentes et besoins des habitants et des professionnels en termes de services, de santé, de commerces mais aussi de déplacements doux et d'espaces publics piétons.



► Neyrpic, avant la mise en œuvre du programme de renouvellement urbain.

Un pôle santé, un pôle de vie et de loisirs, un pôle tertiaire et un pôle hôtelier composent le projet Neyrpic. De nombreux débats et réunions publiques ont ponctué les différentes étapes de son élaboration en même temps qu'ils ont permis aux habitants d'échanger et d'être informés de son évolution et de son contenu. Partie intégrante du programme de la majorité municipale élue aux dernières élections, reconnu d'utilité publique, le projet Neyrpic a également obtenu l'ensemble des autorisations administratives nécessaires

(avis favorable des commissaires enquêteurs, de la commission nationale de l'aménagement commercial...) Il répond complètement aux exigences du Plan local d'urbanisme (Plu) ainsi qu'aux enjeux de développement durable de la grande agglomération (Schéma de cohérence territoriale, Scot).

Acquérir le foncier et remodeler les voiries

Au total, sur plusieurs années, la Ville a investi pour créer les conditions du renouvellement urbain nécessaire à

la réalisation de ce grand projet. L'essentiel des investissements réalisés a été consacré à l'acquisition du foncier ainsi qu'au transfert des entreprises situées sur le secteur (le poste foncier représente 57 % des dépenses, il s'élevait à 34 % pour la zac Brun et 31 % pour la zac Centre). À ce propos, il est à souligner, qu'aujourd'hui, toutes les activités ont été relocalisées, à Saint-Martin-d'Hères ou sur l'agglomération. La deuxième étape a consisté à redresser et requalifier l'ensemble des voiries situées au cœur ou en bordure du périmètre afin de per-

mettre la construction des nouveaux bâtiments prévus au projet. Il en va de même pour la création des espaces publics : parvis des Ateliers, places publiques (dont celle du CNR inaugurée en 2012) et larges mails piétons (un le long du pôle santé et deux autres aux abords des Ateliers)...

Une mutation porteuse d'avenir

Assurément, le projet Neyrpic, conforté dans sa mise en œuvre par la signature de la Polarité Est, va complètement transformer l'image de ce secteur stratégique, conçu en articulation avec l'opération Campus et la réalisation des lignes de tram C et D, pour requalifier les grandes zones économiques et commerciales de la ville. Il permet également d'engager une transformation en profondeur de l'urbanisme commercial de l'avenue Gabriel-Péri. L'ouverture du nouveau Pôle emploi en janvier dernier, le démarrage de la construction de l'hôtel au début du 1^{er} trimestre 2013 et le chantier du pôle santé dont le premier coup de pioche devrait être donné dès le mois de juin laissent préfigurer de la qualité du cadre de vie qu'offrira cette portion de ville qui se reconstruit sur elle-même ♦

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

Propositions citoyennes

Suite aux cinq ateliers participatifs qui se sont tenus en début d'année, la Ville a organisé une deuxième réunion publique d'information mercredi 10 avril à Polytech.

Il s'agissait de faire un retour sur les échanges menés lors de la concertation et de présenter l'état d'avancement du futur écoquartier Daudet. Inscrit dans une démarche de participation citoyenne, le projet évolue au fil des rencontres. Mercredi 10 avril, la Ville a présenté les propositions issues de la concertation. Celles-ci sont réparties sur quatre thématiques : habiter, se rencontrer, se déplacer, préserver.

Habiter

Le projet proposera une diversité de formes et de hauteurs du bâti pour assurer une transition douce entre les différentes composantes du quartier. L'implantation des bâtiments garantira au maximum la préservation des vues ainsi que les respirations nécessaires au confort et à l'intimité des logements et des espaces de vie extérieurs. Parmi les propositions citoyennes, on retrouve notamment la

volonté de « *chercher un compromis sur la densité en construisant plus bas à proximité de l'existant* », de « *végétaliser fortement les espaces* », ou encore de « *prévoir des logements intergénérationnels dans le programme* ».

Se rencontrer

La nouvelle offre de commerces et de services de proximité qui se développera sur le site viendra renforcer la dynamique de vie de quartier et favorisera le lien social entre les riverains. Sur cette thématique, les habitants ont proposé de « *mettre à disposition un local pour la vie de quartier et pour se rassembler* », « *de prévoir la place pour un petit marché alimentaire* » et aussi « *d'augmenter l'offre petite enfance à l'échelle de la ville et veiller à l'accueil sur l'école Joliot-Curie* ».

Se déplacer, préserver

Les deux dernières thématiques ont également vu naître de nombreuses

propositions émanant des habitants. Parmi elles, on note le souhait « *de développer les continuités cycles* », « *d'appuyer la demande auprès du SMTC pour allonger l'amplitude horaire de la desserte en transports en commun* », de « *s'occuper des voiries existantes* », et « *d'engager une*

réflexion sur les orientations des bâtiments au regard des variations de climat entre les saisons ».

Des propositions qui sont actuellement étudiées par la Ville afin de prendre en compte la parole habitante, la concertation étant partie prenante de la réalisation du projet ♦ EM



Neyrpic

Zoom

- Afin de libérer le site, les activités de 40 entreprises ont dû être transférées, parmi lesquelles Lapeyre, La boîte à outils, Ectra...
- Quatre voiries ont été redressées : avenue Benoît-Franchon qui se terminait en impasse et qui accueille désormais la ligne de tram D ; les rues Galilée, Marceau-Leyssieux et des Glairons.
- La portion de l'avenue Gabriel-Péri et l'entrée du Campus comprises dans le périmètre du projet ont été requalifiées ♦

Polarité

Est

Il s'agit d'un grand projet urbain commun entre SMH, le Campus, la Métro, Gières, Grenoble, La Tronche et Meylan ♦

Daudet

Projet

Les futures constructions développées sur les 5 hectares de cette opération offriront environ 450 logements dans des îlots ouverts permettant aux futurs habitants et usagers de profiter au maximum des atouts de ce site (végétation, vues, ensoleillement...), tout en limitant l'impact écologique de ces habitations ♦

■ PROPRETÉ ET EMBELLISSEMENT

Les agents sur le terrain

De mars à octobre, chaque quartier est investi par les différents corps de métiers des services techniques municipaux intervenant sur l'espace public. Visibles, parce que nombreux à intervenir sur un même secteur au même moment, les agents sont aussi d'une efficacité accrue par la concentration et la mutualisation des moyens humains et matériels. Du 8 au 12 avril, la Croix-Rouge a fait l'objet de toutes les attentions.

Désherber, tondre, planter...

Neuf agents du service espaces verts sont à pied d'œuvre sur le secteur Nord de la commune (site Brun, Casanova, place de la République...) et entretiennent tout au long de l'année, massifs floraux, buissons et autres terrains en herbe. Depuis plusieurs années, le choix des espèces s'oriente

de plus en plus vers les plantes vivaces. Bien qu'il faille leur accorder autant d'attention (désherbage, ajout d'engrais...) qu'aux variétés annuelles plantées à chaque nouvelle saison sur certains massifs, les vivaces ont l'avantage d'être moins gourmandes en eau, mais également de pousser et fleurir d'une année sur

l'autre. Les plantations sont réalisées en tenant compte de l'exposition au soleil, aussi, quand un hiver un peu long retarde la nature, les professionnels s'adaptent... Mais les jardiniers se veulent rassurants : bégonias, pétunias et autres ageratum devraient comme prévu être mis en terre ce mois pour offrir quelques semaines après leurs pétales éclatants aux passants. Avec l'arrivée du printemps et l'alternance de pluie et de soleil, l'herbe et le gazon des parcs et jardins reprennent de la vigueur. Il est donc temps pour les spécialistes d'entamer un ballet qui se poursuivra régulièrement jusqu'à l'automne.

Mais avant d'empoigner les tondeuses manuelles ou de s'installer au volant de l'engin autoporté, les agents ont une tâche quelque peu fastidieuse à accomplir : ramasser papiers et autres canettes laissés à même le sol par des indéclicats ♦

Voirie, assainissement et vie quotidienne

En hiver, la neige, la pluie, le gel et le dégel mettent à rude épreuve les voiries. Aussi, dès l'arrivée des beaux jours, les agents du service voirie s'attachent à reboucher fissures et nids de poules en utilisant la technique de l'enrobé à froid. Le liant, relativement liquide pour qu'il puisse s'infiltrer correctement dans les espaces à reboucher, est déposé sur la chaussée puis recouvert de gravillons. Ce procédé a l'avantage de prolonger considérablement la durée de vie des chaussées traitées. Du côté du service assainissement, des agents ont réalisé des



Contrôle des poteaux d'incendie et entretien des terrains sportifs

Ils sont deux collègues, Bernard et Mickaël, techniciens du service municipal de l'eau à procéder à la surveillance de la vingtaine de poteaux d'incendie du quartier : « la ville en totalise 347, espacés de 200 mètres comme l'exige la norme ». Vérification de la lisibilité de numéros inscrits sur les poteaux, petites réparations, voire remplacement de la « coquille » rouge entourant la bouche à incendie sont au programme. « Une fois par an, les pompiers effectuent un contrôle sur l'ensemble de la commune. Ils nous envoient leur compte-rendu en précisant les anomalies relevées. Ensuite, nous intervenons pour procéder aux réparations. » Une activité nécessaire qui vient s'ajouter à celles, régulières, de relevé et de pose des compteurs d'eau... À quelques pas, sur le terrain de jeux multiactivités situé rue Léon-Geist, quatre agents du service

technique des sports s'activent : désherbage manuel des abords, sans utilisation de produits nocifs, nettoyage du terrain, vérification de l'état du mobilier (paniers de basket, cages...) sont à l'ordre du jour. « Tous les équipements, gymnases et stades, ainsi que les espaces sportifs de proximité sont gérés

et entretenus par le service technique des sports », explique Serge Cedrone, agent de maîtrise. Au total, 25 agents veillent tout au long de l'année à l'entretien, la maintenance et la propreté des installations utilisées chaque jour par les scolaires et les associations sportives ♦



Nettoyage de printemps

Le service propreté urbaine intervient quotidiennement dans tous les secteurs de la commune. Aussi, quand les effectifs sont rassemblés en un même lieu, au même moment, c'est un véritable nettoyage de printemps qui est à l'œuvre. Il est à peine sept heures que le « rotofil » guidé par Jean-Luc Valdenaire est déjà en action. Objectif : traquer mousses et mauvaises herbes sur les trottoirs, les parkings et les pieds de constructions. Ensuite, les deux balayeuses-souffleuses se chargent de faire disparaître les résidus. Quatre des sept agents présents à la Croix-Rouge ce jour-là sont aux manettes.

« Les agents ont commencé à circuler dans le quartier à 8 h 30, avant ils ont fait la tournée des parcs à chiens ainsi que des corbeilles dans les écoles et les espaces publics », explique Michel Serain, agent de maîtrise. Toutes les voiries et trottoirs du quartier sont ainsi passés au peigne fin. En temps normal, deux agents sont affectés quotidiennement dans chaque quartier de la ville, mais « cette opération permet aux différents services intervenant dans l'espace public de travailler ensemble. C'est l'occasion de régler collectivement des problèmes repérés par les uns et les autres. » ♦ NP



interventions de curage des réseaux privés de la ville, mais aussi de nettoyage au haute pression de certains mobiliers urbains et bâtiments publics encrassés par les intempéries ou les fientes de pigeons... Quant aux agents du service intervention vie quotidienne, ils ont investi le secteur Croix-Rouge pour réparer ou remplacer le mobilier urbain abîmé, repasser au blanc les marquages au sol effacés, vérifier la signalisation verticales ou encore contrôler l'état des potelets ♦

Interventions

Calendrier

Mai

- Gabriel-Péri (du 13 au 17)

- Renaudie (du 27 au 31)

Juin

- Parc Jo-Blanchon (du 17 au 21)

Septembre

- Village (du 16 au 20)

Octobre

- Croix-Rouge (du 30/09 au 4/10)

- Portail-Rouge (du 14 au 18) ♦

Entretien

Haies privatives

Avec l'arrivée du printemps et en référence à l'article 8-2-6 du règlement de voirie communal, il est rappelé que dans un souci du maintien de la sécurité du domaine public, de l'accessibilité des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cycles, il est de la responsabilité des propriétaires de tailler et d'entretenir les haies débordant sur la voie publique ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS

Taux d'imposition et rythmes scolaires

Parmi les délibérations à l'ordre du jour, certaines ont particulièrement porté à débat, comme le vote des taux d'imposition ou la réforme des rythmes scolaires dont la Municipalité a décidé le report à la rentrée 2014.

Les taux d'imposition n'augmentent pas en 2013

Bien que mentionné dans le budget primitif adopté par les conseillers municipaux lors de la séance du mois de janvier, le maintien des taux d'imposition au même niveau que l'année 2012 a été sujet à débat. Le 1^{er} adjoint, David Queiros (PCF) a informé l'assemblée que suite à la communication par les services fiscaux des bases prévisionnelles liées aux différentes taxes, « il s'avère que la Ville bénéficiera d'un produit fiscal supplémentaire de 23 233 € par rapport à l'estimation faite lors de la préparation du budget. Cela représente tout juste 0,3 % des recettes globales, une prévision proche de la réalité, étant entendu que ce montant risque d'évoluer en fonction

des informations qui pourraient nous être fournies. » Philippe Serre (PS) a pour sa part tenu à rappeler que « depuis trois ans, le groupe socialiste défend a minima une étude de la révision de cette fiscalité. Nous avons voté le budget et le produit fiscal, il ne s'agit pas aujourd'hui de voter contre les taux mais comme il n'y a pas eu de suite donnée à nos demandes, nous nous abstenons cette année sur les taux. » Les premiers éléments de réponse sont venus de Jean-Paul Jargot (PCF) : « Faire des propositions au Conseil municipal en disant "cela fait trois ans qu'on en parle" est une chose. Mais encore faudrait-il dire concrètement comment on fera pour compenser des baisses d'impôts et des

baisses de recettes de toute nature, sauf à réduire les services publics, sauf à licencier, sauf à arrêter d'investir, etc. Comment peut-on baisser les impôts quand on sait qu'on va perdre près de 600 000 € d'ici deux ans ? Où est-ce que nous allons prendre les recettes qui vont être supprimées ? » Du côté du groupe Démocrates, Asra Wassfi a souligné que « ces impôts deviennent de plus en plus difficiles à porter par les contribuables. Il y a des leviers pour rendre cette fiscalité plus juste, mieux répartie, plus solidaire et aussi plus durable. » Georges Oudjaoudi (EQS) a affirmé : « Il y a le problème du pouvoir d'achat des Martinérois et la nécessité du service public qu'il faut maintenir, mais on ne peut pas ignorer

que c'est un changement radical de mode de vie qui nous sera dévolu dans ce pays. Il faut donc commencer à regarder réellement comment on va s'organiser. » Ce à quoi David Queiros a répondu : « La proposition majoritaire qui est ressortie de nos réflexions est de ne pas toucher aux taux de manière à conserver la même enveloppe de produit fiscal et d'éviter d'autres conséquences pour les contribuables. » Et le maire, René Proby, de conclure : « J'ai été élu en 1999, depuis et jusqu'à aujourd'hui, il y a eu une fois, en 2005, une augmentation de 2,3 % des taux. Dans ce même intervalle, nous les avons ensuite diminués de 4 %. En euros constants, depuis 1999 les impôts ont baissé ! » ♦

Réforme des rythmes scolaires

Les élus ont donné autorisation au maire d'effectuer une demande de dérogation pour une mise en œuvre en 2014 de la réforme des rythmes scolaires. « On ne sait pas ce que va donner la réforme, aussi c'est une bonne idée de la reporter et de voir ce que cela va donner sur les autres communes. Quant au coût, que ce soit 500 ou 700 000 €, il faudra payer de toute manière », a pour sa part considéré Mohamed Gafsi (UMP). Estimant que la délibération manquait d'information sur les objectifs municipaux et sur l'organisation de cette concertation, Elisabeth Letz (EQS) a déclaré être « pour un projet éducatif de territoire qui ne soit pas élaboré simplement avec les directeurs d'écoles et les parents d'élèves, mais avec tous les acteurs de l'éducation et l'ensemble des parents. » Claudette

Carrillo (app. PCF) a rassuré : « Le débat à L'heure bleue est bien prévu pour ouvrir la réflexion à toute la population : les parents, les grands-parents, les assistants maternels et aussi les habitants qui ne sont pas encore parents mais qui le seront demain. Je pense que tous ont à s'en saisir. C'est vraiment dans l'intérêt des enfants. » Enfin, Christophe Bresson (PG) a émis un souhait sur la manière dont doit se construire ce projet, insistant sur l'importance de « placer l'intérêt de l'enfant au centre, même si ce n'est pas simple puisque cela va impacter les rythmes des professionnels et des parents par des contraintes qui peuvent peser dans leurs décisions. Il ne faut pas oublier qu'avant tout nous devons porter l'intérêt des enfants plus que celui des adultes, même si c'est compliqué de dissocier les deux. » ♦



Saint-Martin-d'Hères, Ville en poésie



► Festival international de la poésie, à L'heure bleue.

A l'automne 2012, Saint-Martin-d'Hères a été labellisée « Ville en poésie », une distinction qui vient saluer le soutien apporté à l'association Maison de la poésie, une des plus anciennes de France, et l'engagement de la Commune en faveur de cet art littéraire. C'est dans ce cadre que Jean-Pierre Siméon, directeur du Printemps des poètes, a souhaité prendre la parole lors de la séance du Conseil municipal. Il a remercié le maire et les élus de « laisser la place, au milieu de travaux que je sais nombreux, à un poète et à la poé-

sie », soulignant : « c'est un geste fort, un enjeu que Saint-Martin-d'Hères a très tôt assumé. Je suis très heureux que la commune rejoigne les quelques dizaines de villes qui se sont portées candidates à ce label. On ne l'attribue pas facilement, il faut que le Conseil municipal et son maire s'engagent sur une charte, ce n'est pas seulement une volonté de dire gentiment on aime la poésie, mais le désir réfléchi que celle-ci soit au cœur de la politique culturelle de la ville. » Adjointe à la culture, Antonietta Pardo-Alarcon (PCF) a, à son tour, chaleureusement remercié

Jean-Pierre Siméon pour l'action qu'il a menée tout au long de sa vie et pour sa « démarche volontariste pour porter la poésie », avant de revenir sur l'obtention du label. « Depuis plus de trente ans, mes prédécesseurs ont amené ce projet à maturation au plus près de la population, par des événements croisés entre les services publics et la Maison de la poésie, dans les bibliothèques, les écoles, les espaces publics... La vie serait tellement fade sans la poésie et sans la culture en général que tous ces acquis nous devons les défendre avec beaucoup de conviction. » ♦

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 27 juin, à 18 h en Maison communale ♦

Taux

Imposition

Pour l'année 2013, le Conseil municipal a voté des taux d'imposition inchangés par rapport à 2012, à savoir :
taxe d'habitation : 20,08 % ;
taxe foncière sur le bâti : 40,04 % et le non bâti : 92,80 % ♦

Réforme

Rythmes scolaires

Après deux réunions d'information et d'échanges organisées en direction des directeurs d'écoles et des délégués de parents d'élèves, la Ville invite l'ensemble des habitants à un débat public organisé en association avec la Métro :
- Vendredi 24 mai à 19 h 30, à L'heure bleue.
Lors de la soirée, Claire Leconte, professeure émérite en psychologie de l'éducation et chercheur en chronobiologie de l'enfant, interviendra sur "l'aménagement des temps de l'enfant" ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**TRAVAUX
TrV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

**S
E
B
B**

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

GROUPES ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Mythe ou réalité, l'égalité des territoires ?



**Georges
Oudjaoudi**

Beaucoup d'entre nous éprouvent un fort sentiment de relégation, la terrible impression de compter moins que d'autres. Cela concerne la répartition des logements, des emplois, de la réussite scolaire, des actions culturelles, des transports, mais aussi les quartiers pauvres ou riches, ou le lien entre ville et campagne.

Nous vivons sur le mythe de la locomotive (Neyrpic, pointe xxx,...) qui entraînerait tout le reste. Il faut miser sur la mutualisation des territoires, élargir les agglomérations et construire une meilleure répartition des emplois des logements et des transports, avec une gestion politique adaptée.

Nos élus doivent s'investir dans ce travail, avec une volonté politique à la mesure de ces enjeux, sans cumul de mandats néfaste à leur travail, ni cumul des revenus publics (quand ne s'ajoute pas un revenu privé comme dans le cas de notre maire, Conseiller général, VP Métro...).

Cette absence de clarté mine notre pacte démocratique, dans un moment de crises où nous avons besoin, au contraire, de mobiliser l'énergie de tous pour combattre tout ce qui grignote, érode et finalement pourrait notre vie commune. Il n'y a pas de chantier aujourd'hui plus urgent que de restaurer véritablement l'égalité et la solidarité ♦ www.smh-ecologie-solidarite.org

GROUPES UMP

Fin de non recevoir



**Mohamed
Gafsi**

Suite à notre dernier article SMH concernant plus de transparence des associations sportives, un vif débat a opposé notre groupe lors du dernier conseil municipal.

Nous avons demandé au maire qu'une réunion regroupant tous les acteurs de la vie associative et sportive de la commune soit mise en place ; afin de définir les modalités d'attribution des subventions annuelles. En contre partie ces mêmes associations doivent désormais faire preuve de plus de transparence, notamment en communiquant le salaire individuel de chacun de leur employé. Malgré notre

demande, la mairie considère que notre demande n'a pas lieu d'être alors que nous estimons qu'elle est indispensable. Si ces associations n'ont rien à cacher alors qu'elles accèdent à notre requête, ou bien nous serons légitimement en droit de nous poser des questions sur d'éventuels excès concernant la destination des deniers publics dont le maire je vous le rappelle en est toujours le garant ♦

GROUPES DÉMOCRATES

Coco-quartier Daudet du low-cost pour le cadre de vie ?



**Asra
Wassfi**

« Abri de paille ou de béton, à quoi ressemble ta maison ? » En écoutant les paroles de cette chanson, je pense au béton que la Mairie veut encore et toujours plus mettre sur notre ville avec l'urbanisation des actuels jardins Daudet.

Je pense aux enfants de SMH qui n'ont que le béton pour avenir. Je pense à ceux qui ont grandi avec moi dans le béton et qui y sont restés. Je me retourne vers le passé, je revois les enfants que nous étions aux rêves étroits entre deux barres d'immeubles et pour espace vert les pissenlits cassants les trottoirs au goudron déjà plombé.

Eco-quartier de quoi ? 450 logements, c'est énorme ! Et 40 % de logements sociaux - ingérable pour créer une vraie mixité ! (20 % demandé par l'Etat). Et les nuisances à venir sur les quartiers voisins ? La sécurité ? Un projet low-cost sans équipements et à quel prix ? Qui va payer quoi ? Alors qu'il y a tant à faire comme des salles festives et associatives, une crèche et des transports le soir. Nous, c'est le béton et des rêves étroits entre deux barres d'immeubles. La pétition : changer.le.projet.Daudet sur change.org ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Un devoir de mémoire !



Michelle Veyret

Les commémorations, pourquoi ?

Une commémoration est une cérémonie officielle pour que vive le souvenir d'un événement dans la mémoire collective. Permettez-moi d'adresser mes vifs remerciements, au nom des élu(e)s communistes et apparentés, à toutes les associations qui œuvrent pour faire entendre la voix de celles et ceux qui ont fait le choix de la Résistance, souvent au prix de leur vie, pour nous permettre d'être libres aujourd'hui, de ne pas oublier et de nous donner la force et le courage de dire « plus jamais ça ! ». La commémoration constitue un acte pédagogique destiné aux générations actuelles et futures.

Cette année, nous célébrerons le 70^e anniversaire du Conseil national de la Résistance (CNR). Créé en 1943 afin de coordonner les différents mouvements de Résistance française, sous la présidence de Jean Moulin mandaté par le général de Gaulle, le CNR, qui avait pour finalité, outre la libération de notre pays occupé, l'édification d'une nouvelle société qui redonnerait à la France toute sa grandeur, rédigera un programme intitulé Les Jours Heureux pour une démocratie économique, sociale et culturelle. Par ailleurs, le Sénat a adopté une proposition pour que la journée du 27 mai, date anniversaire de la création du CNR, devienne la Journée nationale de la Résistance.

Les retraités pauvres, ça existe !

On a tendance à l'oublier, la pauvreté et l'exclusion touchent aussi de très nombreux retraités ! On estime à plus de 800 000 les retraités vivant sous le

seuil de pauvreté. Qui peut prétendre vivre, ou plutôt survivre, dignement et décemment, dans ces conditions ? La publicité et les médias véhiculent souvent une image de la retraite "dorée". Les retraités pauvres ne s'expriment pas, ils ne font pas la Une des journaux télévisés, mais voient avec inquiétude leur pouvoir d'achat s'éroder, sans espoir d'amélioration. Jamais autant de retraités n'ont été obligés d'effectuer des petits boulots, de pointer aux banques alimentaires, d'autant plus qu'ils aident leurs enfants et parfois leurs parents âgés.

Préserver nos valeurs

« Pour désirer laisser des traces dans le monde, il faut en être solidaire », disait Simone de Beauvoir.

À l'heure où la pauvreté et l'exclusion gagnent du terrain aussi bien chez les jeunes, les chômeurs et les familles, mais aussi chez les retraités, il est important de promouvoir les valeurs de courage et d'engagement, et de donner du sens aux principes de Liberté, Égalité, Fraternité. À Saint-Martin-d'Hères, la solidarité constitue l'un des principes fondamentaux de l'action municipale :

- Solidarité entre les Martinérois pour garantir l'égalité des chances et des droits pour permettre l'accès aux services pour tous.

- Solidarité intergénérationnelle : l'action auprès des retraités est une priorité. Elle prend en compte la nécessaire rencontre entre les générations et développe toutes les occasions d'échanges entre jeunes et moins jeunes.

Ainsi, nous continuerons à impulser des temps d'échanges, de bâtir des liens, avec la volonté clairement affirmée de construire ensemble ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE

L'eau, une fierté grenobloise certes, mais un bien public !



Thierry Semanaz

En créant une communauté européenne de l'énergie, de l'environnement et de la recherche qui investirait dans toutes les sources d'énergie, nous créerions des infrastructures manquantes en Europe, qui engendreraient une mutation énergétique et des milliers d'emplois. Nous nous opposerions frontalement à l'Europe libérale qui nous emmène droit dans le mur. Sans volonté politique, nous ne ferons rien, c'est pour cela que j'affirme que notre problème n'est pas économique mais politique.

C'est exactement la même chose au niveau local concer-

nant la gestion de l'eau dans notre agglomération et notre ville. Ce bien public, essentiel à la vie de toutes et tous, doit rester sous une totale maîtrise publique que ce soit pour la production, l'adduction mais aussi bien sûr la distribution.

Que les décideurs que nous sommes pensent à comment assurer sans faille la distribution de l'eau sur nos territoires est une très bonne chose, mais les élu-e-s du PG veulent absolument affirmer, haut et fort, que l'ensemble des structures à prévoir pour gérer demain notre eau, doivent être régies par du droit public, seul garant de la défense de l'intérêt général.

Il faut porter cette idée toujours et partout ! ♦

■ GROUPE SOCIALISTE

Saint-Martin-d'Hères doit prendre sa place



Philippe Serre

Deuxième commune de notre département, Saint-Martin-d'Hères est aujourd'hui trop peu audible dans notre agglomération pour défendre les enjeux fondamentaux du service public de demain. À de maintes reprises, le groupe socialiste a interpellé le maire sur cette situation dangereuse. Il se trouve qu'à ce jour, sur l'eau potable, le chauffage urbain, la représentativité des communes dans l'intercommunalité comme sur beaucoup d'autres sujets, Saint-Martin-d'Hères est inaudible. Cela est d'autant plus regrettable que les combats que nous devrions livrer au-

jourd'hui ne sont pas décisifs pour nous mêmes seulement, mais aussi et surtout pour l'avenir du service public. Nous demandons une nouvelle fois à ce que Saint-Martin-d'Hères tienne son rang et que les élus municipaux Front de Gauche siégeant au Conseil général et à la Métro, au-delà des discours généraux tenus en privé (déjà fort peu présents), combattent comme nous le demandons pour la défense d'un véritable modèle de service public dans notre agglomération ♦

■ GROUPE PRG/MRC

Espoir ou morosité : choisissons !



Ahmed Méité

Nous refusons d'entrer dans cette sinistrose qui nous envahit. Nous condamnons l'entretien des peurs et des craintes. L'histoire nous a appris que l'alimentation de celles-ci est mauvais pour la démocratie. S'il est clair que la crise touche toutes les catégories socio-professionnelles, nous ne nous inscrivons pas pour autant dans une euphorie passionnée ou débordante.

L'inauguration de nouvelles constructions près du gymnase C.-Besson permet de partager quelques joies avec les habitants de ce quartier. Cette énergie déployée pour leur

apporter des logements neufs, fonctionnels et de basse consommation s'inscrit dans une politique de développement urbain maîtrisée. C'est l'une des clefs de la dynamique de la ville avec pour ambition, le mieux vivre ensemble, la mixité et la cohésion sociale mais aussi l'attractivité économique et le développement des services publics de proximité. Moralité : Nous choisissons l'espoir ♦

■ FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT

Exaltation des imaginaires

Dans le cadre de sa 26^e édition, le festival des Arts du récit en Isère propose la prestation de deux énergiques conteurs québécois à L'heure bleue et invite pour des récitals à la bibliothèque Gabriel-Péri, dans les maisons de quartier et au Murier d'autres conteurs d'histoires originaires du Maroc, du Burkina Faso ou de... Tziganie.



▶ Avec Motus, L'heure bleue accueille Simon Gauthier et Jean-Marc Massie, deux conteurs québécois à la langue bien pendue...

Autre particularité : il est un virtuose de la scie... musicale. Est-ce pour cette raison qu'il s'est adjoint les services de ce compère au nom tout trouvé : Massie, prénom Jean-Marc ? Lui développe un registre très contemporain, puisant dans les rumeurs urbaines, usant d'une narration directe emportée par ses états d'âme du moment, à la limite de l'improvisation. Il anime à Montréal un lieu-réseau, dans le café à l'enseigne du Sergent recruteur où les conteurs viennent s'affronter dans des joutes verbales. L'association de ces deux fortes personnalités promet un mélange tonique et détonant.

nie, puisque si tous parlent la même langue, ils la font résonner (et peut-être raisonner) différemment.

« C'est bien le rôle du festival, souligne Henri Touati, son directeur, que de faire entendre des paroles venues de partout et qui disent à la fois quelque chose de leur culture particulière et de notre humanité commune. Car l'art du conte est en soi une littérature. » Et cette littérature donne vie par la parole aux imaginaires qui sont le sel secret de notre humaine réalité ♦ JPC

• Festival des Arts du récit du 13 au 24 mai

- **Motus** par Simon Gauthier et Jean-Marc Massie
Mercredi 15 mai à 20 h, L'heure bleue
- **La Cie Audigane** (Tziganie) raconte, mardi 14 mai à 18 h, bibliothèque Gabriel-Péri
- **François Moïse Bamba** (Burkina Faso) raconte, vendredi 17 mai à 17 h 30, maison de quartier Romain-Rolland
- **Jean-Marc Messie** (Québec) raconte, mardi 21 mai à 20 h, maison de quartier Aragon
- **Halima Hamdane** (Maroc) raconte, mercredi 22 mai à 15 h 30, centre de loisirs du Murier

Atelier

Numérique

Le prochain atelier multimédia proposé par les bibliothèques de la ville aura lieu vendredi 17 mai, de 14 h 30 à 16 h, à Paul-Langevin. L'e-administration (visant à rendre les services publics plus accessibles à leurs usagers et à améliorer leur fonctionnement interne) sera le thème de cette rencontre ouverte à tous. Pour plus de renseignements, contacter la bibliothèque au 04 76 42 76 88 ♦

implanté à Saint-Martin-d'Hères dès sa création, le centre des Arts du récit en Isère vient de signer avec la Ville une convention qui renforce les liens quasi naturels entretenus entre les deux partenaires. Car outre le temps fort que constitue son festival, le centre s'implique toute

l'année dans diverses actions menées dans la commune : l'animation d'un atelier régulier à la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi), sa participation au projet sur la place des parents, le Noël des enfants...

Quant au festival, l'une des manifestations phares du genre en France, il fête cette année sa 26^e édition avec une pléiade d'artistes accueillis dans divers lieux de l'agglomération, dont évidemment L'heure bleue, qui programme ensemble deux conteurs québécois, Simon Gauthier et Jean-Marc Massie.

Un mélange tonique

Originaire des bords du lac Saint-Jean, là où viennent se baigner les baleines, Simon Gauthier est un conteur de la jeune génération très attaché à la tradition : il poursuit sa collecte de récits anciens à travers toute la Belle Province. Sur scène, c'est un conteur très physique, qui incarne ses récits sans se ménager, portant l'émotion à bout de bras et de souffle.



■ LES RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉMATÉLIERS

mercredi 15 mai de 9 h 30 à 12 h
dans le cadre du Cycle 3

Un réalisateur : Jacques Tati

MON ONCLE, projection suivie d'une animation sur l'art du mime.

CINÉ-DÉBAT

Jeudi 23 mai à 19 h 30

autour du film **NOTRE MONDE**, un documentaire de Thomas Lacoste en présence du réalisateur.

Rassemblant plus de 35 intervenants -philosophes, sociologues, économistes, magistrats, médecins, universitaires, écrivains- Notre monde propose un espace d'expression, pour travailler, comme nous y enjoint Jean-Luc Nancy à « une pensée commune ». Loin d'un monde rêvé ou inaccessible, c'est bien un

ensemble foisonnant de propositions concrètes qu'il s'agit de faire émerger pour pallier les dysfonctionnements et impasses actuels. Mais plus encore qu'un libre espace de parole, Notre monde agit comme un rappel essentiel, individuel et collectif : « faites de la politique » et de préférence autrement

CINÉ-GÔTER

Mercredi 22 mai à 14 h 30

MONSTRES PAS SI MONSTREUX (à partir de 6 ans)

Nous avons l'habitude de voir au cinéma des monstres terrifiants... Mais ils ne sont pas toujours aussi terribles ! Ce programme de cinq courts métrages vous propose un tour d'horizon des plus terribles créatures de la planète, sous un nouveau jour rempli de tendresse et d'humour ! ♦

■ ESPACE VALLÈS

Une expo, cinq artistes

L'Espace Vallès expose cinq artistes qui, de la photographie à la sculpture, s'expriment par des médiums différents.



Une exposition collective est l'occasion de constater combien le domaine des arts plastiques contemporains utilise des voies diverses et produit des œuvres dissemblables. Avec cinq invités, l'exposition de l'Espace Vallès (*Less is more*, littéralement moins est plus, ou le moindre est le mieux) donne une idée de cette variété.

La parisienne Sandra Foltz propose, à partir d'objets usuels, des sortes de paradoxes visuels, à l'instar de son pot de peinture dont le contenu n'est plus à l'intérieur, mais autour. À l'abstrait chaos scintillant mis en place par le rennais Philippe Berta semblent répondre les néons ironiques du lyonnais Fred Mars Landois. Tandis que la même délicatesse brutale paraît habiter l'écorché réalisé avec des lambris de cageotte par le toulonnais Yassine Boussaadoun et les mystérieux portraits en éclats de la photographe grenobloise Mathilde Darel ♦ JPC

- *Less is more* - Exposition à voir du 24 mai au 29 juin
- Les scandales dans l'art, conférence d'histoire de l'art de Fabrice Nesta, jeudi 30 mai à 19 h (entrée libre).

Entrée libre • Espace Vallès, 14 place de la République
Tél. 04 76 54 41 40

■ LABELLISATION

L'heure bleue, scène régionale

L'heure bleue, qui va bientôt fêter ses vingt ans d'existence, vient de se voir décerner le label "Scène régionale", une désignation qui constitue avant tout une reconnaissance du travail mené par l'équipement culturel martinérois pour la diffusion du spectacle vivant auprès des publics et de la qualité de sa programmation.



► La prochaine saison de L'heure bleue fera la part belle aux arts de la rue et du cirque. Ici Emma la Clown.

À la veille de célébrer son vingtième anniversaire de fonctionnement, L'heure bleue vient de se voir attribuer le label "Scène régionale" par le Conseil régional Rhône-Alpes. Après la Rampe d'Echirolles, l'Amphithéâtre de Pont-de-Claix et l'Hexagone de Meylan, l'équipement culturel municipal prend rang parmi les salles conventionnées au plan régional. Cette reconnaissance, qui s'accompagne d'une hausse, toutefois relativement modeste, du subventionnement régional, est reçue comme un encouragement pour l'équipe de L'heure bleue et pour la politique menée par la Ville en matière de diffusion du spectacle vivant. « C'est une grande fierté pour toute l'équipe, et particulièrement pour les plus anciens comme Halim Khelifi, l'administrateur, et Dominique Lastella, le régisseur général », confie Vincent Vilenave, le directeur artistique de L'heure bleue.

Arts de la rue et du cirque

Depuis trois ans, L'heure bleue marque une inflexion vers les arts de la rue, les arts forains, les arts du cirque, disciplines artistiques moins bien représentées ailleurs dans l'agglomération, et qui pourraient deve-

nir, sinon sa spécialité ou son exclusivité, du moins sa tonalité majeure. Ce qui se traduit aussi par un plus fréquent investissement de l'espace public. La résidence de la Fabrique des petites utopies du metteur en scène Bruno Thircuir, compagnie qui se désigne comme nomade et dont les réalisations mêlent théâtre et cirque, illustre à point nommé cette orientation. Orientation que confirment d'autres spectacles à l'affiche de la prochaine saison : les Nouveaux Nez, Emma la Clown, la compagnie de cirque Virevolt, la compagnie de théâtre de rue musical sur échasses Célestroï, ou la chorégraphe Sylvie Guillermin. Celle-ci, qui a jadis créé une danse verticale le long d'un mât, sera cette fois entourée d'acrobates marocains. Il faut encore ajouter le spectacle ébahissant de David Dimitri, l'Homme-cirque, accueilli en partenariat avec trois autres équipements culturels dans le cadre d'une coopération intercommunale.

Lancement de saison

Le label "Scène régionale" est assorti d'une convention de quatre ans et d'un cahier des charges concernant la diffusion (maintien de l'exigence de qualité artistique dans la programmation), la coproduction (aide à la créa-

tion), l'action culturelle (médiation, sensibilisation, interventions pédagogiques autour de la programmation) et le développement durable (accessibilité, covoiturage, etc.).

L'heure bleue a 20 ans

Dès la rentrée prochaine, le 21 septembre exactement, L'heure bleue fêtera donc, pour son lancement

de saison, un double événement : son vingtième anniversaire et l'obtention du label "Scène régionale". Pour l'occasion, un spectacle accompagnera la cérémonie marquant l'événement ♦ JPC

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

Romans et albums pour adolescents.

« Au-delà des sacrifices de la Résistance ce qui laisse une trace c'est l'espoir. » Raymond Aubrac

**LUCIE ET RAYMOND AUBRAC
À LA VIE À LA MORT**
de Patrick Bousquet-Schneeweis



1943, huit Résistants sont arrêtés par Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon. Parmi eux Jean Moulin, qui meurt sous la torture et Raymond Aubrac. Apprenant la terrible nouvelle Lucie, la femme de ce dernier, va tout entreprendre pour faire évader son mari. C'est toute la tendresse et l'engagement des époux Aubrac qui sont au cœur de ce récit. « S'indigner et s'aimer »

LA ROBE ROUGE DE NONNA
de Michel Piquemal
illustrations de Justine Brax

Nonna raconte à sa petite-fille l'histoire de sa famille. Enfant, Nonna vivait en Italie. Son père ouvrier communiste rêve d'un monde meilleur et chante souvent des chants révolutionnaires. Quand Mussolini arrive au pouvoir en 1922, la famille devient la cible des fascistes. Le jour où ils s'attaquent à Nonna ses parents prennent une grave décision... Une histoire vraie magnifiquement illustrée.

LE GOÛT DE LA TOMATE
de Christophe Léon

Dans un monde futur qui peut être le nôtre, il est interdit de planter, de cueillir, de récolter. Marius et Clovis vont braver la loi et faire pousser des plants de tomates qui auront le meilleur goût qui soit : celui de la liberté. Un roman sur la Résistance et sur l'amour qui unit un père et son fils.

LE BUS DE ROSA
de Fabrizio Silei

Etats-Unis, 1955, Rosa Parks ne céda pas face aux blancs. L'album se termine par un clin d'œil à l'actualité.

■ SMH RUGBY

Le XV se maintient en honneur

Au terme d'une saison riche en suspense, l'équipe leader du rugby martinérois confirme son niveau en se classant à la 3^e place de sa poule et assure son maintien la saison prochaine en championnat territorial Honneur.



► Dimanche 31 mars, les joueurs Martinérois se sont imposés à domicile 41 à 0 face à l'équipe de Rillieux-la-Pape, leader de la poule 2.

« **E**n catégorie Honneur, la compétition se déroule au niveau inter-régional et regroupe les équipes du comité des Alpes (Isère sud, Savoie et Haute-Savoie), du Lyonnais (Isère nord, Ain, Loire et Rhône) et celui de Drôme-Ardèche », explique Olivier Hoen, l'un des deux entraîneurs avec Gilles Parente. « Au total, trente équipes étaient sur les rangs,

dix de chaque comité, réparties en trois poules. Autant dire que le niveau était relevé et dans la poule 2, la nôtre, nous avons eu affaire à de grosses équipes comme Annemasse, Rillieux ou encore Rhône-Sportif », précise-t-il.

18 matchs et 12 victoires

Avec dix-huit matchs au programme, le coup d'envoi de la saison 2012/2013

avait été donné le 16 septembre dernier et s'était conclu par une brillante victoire à domicile, 25 à 6, face au Rugby club d'Eymeux (Drôme). Un résultat prometteur pour les hommes du XV Martinérois promus cette année en catégorie Honneur, après deux saisons exceptionnelles de montée et le titre de Champion des Alpes remporté à deux reprises au stade Les-

diguières. « Nous avons clairement affiché nos objectifs dès l'entame de saison c'est-à-dire nous maintenir à ce niveau sportif. Et la suite nous a donné raison puisque nous avons enchaîné avec six victoires d'affilée », raconte Olivier Hoen.

Le maintien

Au final, l'équipe leader enregistre douze victoires, cinq défaites et un match nul. « En décembre puis en février, nous avons eu une baisse de résultats en raison du nombre important de joueurs blessés, notamment aux postes de deuxième et troisième ligne. Et nous avons perdu bêtement deux matchs retours face aux équipes drômoises d'Eymeux et de Grâne que nous avons pourtant distancé lors des matchs aller », déclare l'entraîneur. Au terme d'une saison riche en suspense, les joueurs manquent de peu leur accession à la phase finale du Championnat des Alpes face à leurs concurrents directs d'Annemasse et de Saint-Marcellin. « Le 31 mars dernier, nous avons conclu la compétition en nous surpassant lors de la dernière rencontre face au rugby club de Rillieux-la-Pape par une victoire totale de 41 à 0. C'est de bon augure pour la saison prochaine et le maintien en Honneur est une grande satisfaction pour nous tous », explique Philippe Canetto, le co-président du club ♦ FR

Contact : stade R.-Barran, 108 av. de la Galochère, 04 76 24 70 64 - www.smrugby.fr

■ JUDO, CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COLLÈGES

Les jeunes judokas, filles et garçons, du collège Edouard-Vaillant viennent de participer au championnat de France UNSS (Union nationale du sport scolaire) qui s'est déroulé du 3 au 5 avril à La Roche-sur-Yon en Vendée. Composée de Kathleen Guilhemjouan, Manon Faravoni, Mathilde Grégoire et Amandine Pauron (de gauche à droite sur la photo), l'équipe des judokates décroche la médaille de bronze en catégorie excellence avec un total de 28,02 points.

Quant à leurs homologues de l'équipe masculine, Clément Conte, Alexandre Koehler, Baptiste Laurier, Yanis Chretiennot et Tom Ziotti, ils se classent à la sixième place sur un total de vingt-cinq équipes engagées. Tous ces jeunes athlètes appartiennent à la classe départementale de judo du collège Edouard-Vaillant qui bénéficie du dispositif sport-études.

Ils sont entraînés par Willy Pepelnjak, professeur d'EPS et Patrice Veille, directeur sportif de l'ESSM judo ♦ FR



■ COURSETON DES ÉCOLES



L'Usep (Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré) et le service municipal des sports ont organisé le Courseton des écoles de Saint-Martin-d'Hères le mardi 16 avril. 600 élèves des écoles de la commune, du CP au CM2, se sont rassemblés sur le site du stade Robert-Barran pour participer au Courseton 2013.

Encadrés par les instituteurs, les éducateurs sportifs du service des sports et des parents, et transportés en cars

par les agents de la Ville, les enfants ont couru de 8 à 18 minutes chacun, en fonction de leur âge et sur une distance variable. Moment à la fois festif, sportif et éducatif, cet événement a favorisé la rencontre entre les enfants des écoles de la commune. En juin prochain, les élèves seront de nouveau invités à se retrouver, dans un milieu aquatique cette fois, pour participer au Natathlon des écoles ♦ FR

■ ESSM CYCLISME

C'est reparti pour une saison !

Après le stage de préparation d'une semaine en Espagne et les premières courses de printemps, sur route et sur piste, les coureurs martinérois sont désormais bien préparés pour réaliser une belle saison 2013. Quant à l'école de cyclisme, les inscriptions sont encore ouvertes.



► les coureurs s'entraînent sur la piste du vélodrome d'Eybens sous la conduite de Philippe Tarantini.

Comme chaque année, avant le démarrage de la saison, un groupe de coureurs du club s'est rendu à la station balnéaire de Calleta, au nord de Barcelone, pendant les vacances scolaires de mars. « Durant ce stage sportif d'une semaine, nous avons effectué une sortie quotidienne de cent kilomètres et une autre de 160 kilomètres réservée aux juniors et seniors. Cette semaine passée ensemble nous a permis de renforcer la cohésion du groupe et d'être mieux affûtés pour les premières courses de début de saison », explique le président Sylvain André.

Les premières courses

À peine rentrés d'Espagne, les jeunes coureurs martinérois ont enchaîné

les courses en ligne sur route en participant à quatorze épreuves cyclistes aux quatre coins de la région Rhône-Alpes. « Nous avons constitué une grosse équipe chez les 14-16 ans, en catégorie cadets, car nous sommes avant tout un club formateur », déclare l'entraîneur Aldo Varesano. Composée de Tristan Corniquel, Dylan Campanale, Loïc Bourgeau, Quentin Abel, Anthony Girollet et Yan Gazetta, l'équipe des cadets démarre la saison avec des résultats encourageants. Anthony Girollet remporte le Grand prix de Grenoble-Technisud et monte sur le podium du Grand prix de Charvieu-Chavagnieux et de Cluses-Scionzier. Quant à Yan Gazetta, il finit 2^e du critérium de Saint-Maurice l'Exil et 4^e du Grand prix Gre-

noble-Technisud. Du côté des juniors, le champion de France 2011 sur piste, Julien Ruffinengo, aborde sa dernière saison dans cette catégorie et Andrea Biondi, vainqueur des 4 jours cyclistes de Grenoble 2012, catégorie minimes, intègre quant à lui l'équipe juniors avec une marge de progression.

Sur la piste

« La particularité de notre club est de proposer la pratique du vélo sur piste. Ainsi deux séances d'entraînements se déroulent chaque mardi et jeudi après-midi au vélodrome d'Eybens », explique Philippe Tarantini, entraîneur. « Nous participons au Challenge Routens qui se dispute en sept manches ainsi qu'aux compétitions de la Fédération française de

cyclisme. Notre objectif est d'ailleurs de reconquérir le titre tricolore obtenu par Julien Ruffinengo en 2011, en catégorie cadets ! » ♦ FR

■ ÉCOLE DE CYCLISME

Club formateur, l'ESSM cyclisme accueille les enfants de six à treize ans. La formation et les entraînements sont assurés par des éducateurs sportifs. Ils se déroulent les mercredis et samedis, de 14 h à 16 h.

Le club participe à de nombreuses compétitions sur route ou sur piste.

Renseignements :

César Gallo, tél. 04 76 42 63 56 et 06 81 79 08 82 ou Christian Revol, tél. 04 76 51 61 74 et 06 60 05 61 74.

Permanences : tous les lundis au siège du club, gymnase Auguste-Delaune, rue Henri-Revoy, de 19 h 30 à 20 h 30.

Site Internet : <http://essmcyclisme.fr>

■ CHALLENGE PARIS-ROUBAIX

Le bonheur est dans le pavé...

Christian Sionnet, le cycliste martinérois de l'ESSM, a participé le 6 avril dernier au challenge Paris-Roubaix, épreuve cyclo sportive qui se déroule la veille de la course des professionnels et emprunte en grande partie le parcours de la course légendaire et ses fameux secteurs pavés.



► Christian Sionnet dans le secteur pavé de la Trouée d'Arenberg.

En franchissant la ligne d'arrivée du vélodrome de Roubaix, au terme de sept heures trente de course, Christian Sionnet s'est senti envahi par un grand sentiment de bonheur ! « C'est la troisième année consécutive que je participe à cette course cyclo sportive amateur et c'est toujours une grande satisfaction d'arriver à bon port. Cette année, j'avais choisi le parcours le plus exigeant c'est-à-dire les 170 derniers kilomètres empruntés par les coureurs professionnels du Paris-

Roubaix avec l'intégralité des 52 kilomètres des vingt-sept secteurs pavés. »

Reine des classiques

C'est justement cette succession de routes pavées à travers la campagne agricole du nord de la France qui donne le caractère de légende à cette course si difficile. « Je suis arrivé trois jours avant le départ pour repérer différents secteurs du parcours et me familiariser avec la maîtrise du vélo sur ces chemins très chaotiques. Aupa-

ravant, je m'étais astreint à un entraînement très rigoureux avec 3 000 kilomètres parcourus et un programme physique et diététique complet. » Déjà impatient de retrouver l'an prochain les terres cyclistes du Nord, le cyclo sportif se prépare désormais pour les prochaines courses inscrites à son programme : "l'Ardéchoise" dans les monts du même nom, le 15 juin, et "l'Etape du Tour de France" dans la région d'Annecy, le 7 juillet prochain ♦ FR

Critérium du Dauphiné

Attention perturbations

La 65^e édition du Critérium du Dauphiné se déroulera du dimanche 2 au dimanche 9 juin. Il comprend un prologue et sept étapes pour une distance totale de 1 117 kilomètres. Le vendredi 7 juin, la 6^e étape partira de La Léchère (Savoie) pour rejoindre Grenoble sur un parcours de 141,5 km. Avant d'arriver à Grenoble, les coureurs vont emprunter certaines voies de Saint-Martin-d'Hères : avenue Jean-Jaurès et avenue Ambroise-Croizat. Des perturbations de la circulation sont donc à prévoir ●

Lieux et heures des rencontres

BASKET

ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.

ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

FOOT

Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h. ASM (association sportive martinéroise) au stade Benoît-Franchon et au stade Just-Fontaine.

UOP au stade Victor-Hugo.

ATS au stade Auguste-Delaune.

HAND

GSMH-Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.

RUGBY

SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

VOLLEY

ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h ●

■ ÉCOLE HENRI-BARBUSSE

De vrais petits députés...

Le 18^e Parlement des enfants aura lieu samedi 8 juin dans l'hémicycle du Palais Bourbon. À cette occasion, une élève de CM2 de l'école Henri-Barbusse se rendra à Paris pour présenter une proposition de loi portant sur la pratique d'un instrument à l'école.



► Esther Maurice, élue députée junior par ses camarades, et son suppléant Jawad Messaili, de la classe de CM2 de Luigi Scatamacchia.

Depuis 1994, le Parlement des enfants réunit chaque année 577 enfants élus par leurs paires pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole, d'outre-mer et des Français établis hors de France. Cette manifestation est organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF). Il s'agit d'offrir aux écoliers de CM2 une leçon d'éducation civique "grandeur nature", en leur proposant de découvrir la fonction de législateur et de l'exercer le temps d'un Parlement des enfants. Ils sont à cet effet

invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignants qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique.

Instruction civique

Au niveau local, c'est la classe de CM2 de Luigi Scatamacchia ("Henri-Barbusse") qui représente la deuxième circonscription de l'Isère. « *L'école s'est pleinement investie autour de ce texte de loi et nous espérons bien faire entendre notre travail* », explique la directrice Catherine Guillaume. L'exercice consiste à rédiger avec la classe une proposition de loi portant

sur la devise républicaine "Liberté, égalité, fraternité", thème retenu pour cette 18^e édition du Parlement des enfants. « *Pédagogiquement parlant, cette initiative permet aux enfants d'échanger et de débattre sur des idées pour parvenir à un terrain d'entente* », témoigne Rémy Ducousset, inspecteur de l'Éducation nationale, venu soutenir les élèves vendredi 22 mars, aux côtés du député Michel Issindou et du premier adjoint au maire de Saint-Martin-d'Hères David Queiros.

Samedi 8 juin, Esther Maurice, élue par ses camarades de classe, présentera la proposition de loi de son école devant les autres députés juniors. EM

■ MUSIQUE POUR TOUS

Proposition de loi visant à permettre l'accès à la musique pour tous dans toutes les écoles élémentaires en mettant en place un orchestre : extrait de l'exposé des motifs et articles.

« Les élèves peuvent s'exprimer librement à travers la musique, se familiariser avec un instrument choisi par l'école et ainsi permettre au plus grand nombre d'entre eux d'accéder à une activité réservée le plus souvent aux gens aisés. Cet apprentissage permet de créer un orchestre à l'école. Il nous donne la possibilité d'approfondir notre culture musicale, d'intégrer un projet commun par la création d'un spectacle, un mini concert, un échange inter-école ou encore une rencontre avec un professionnel musicien (...). Pour toutes ces raisons, nous pensons que chaque école élémentaire doit bénéficier d'une aide pour que les élèves puissent s'initier à un instrument de musique et composer un orchestre rendant ainsi les enfants égaux face à ce type d'apprentissage. L'égalité, la fraternité sont au cœur de ce projet de loi que nous proposons. »

Article 1 : les écoles disposent de plusieurs instruments de façon à rendre possible la création d'un orchestre.

Article 2 : les communes participent à rendre égaux les élèves face à l'apprentissage d'un instrument de musique en apportant une aide, entre autres, financière aux écoles élémentaires. Les petites communes n'ayant pas ou peu de moyens peuvent faire appel à l'intercommunalité : créer un fonds d'instruments commun qui tourne dans les écoles ou bien emprunter aux communes les plus riches.

Article 3 : grâce à un partenariat avec les écoles de musique, leurs professeurs sont accueillis dans nos écoles élémentaires pour permettre cet apprentissage une fois par semaine. Cette collaboration participe à la création d'un orchestre par le prêt d'un certain nombre de matériel et par la participation de leurs élèves à un certain nombre de manifestations musicales.

Article 4 : l'État peut proposer un décret rendant obligatoire l'apprentissage d'un instrument de musique dans toutes les écoles élémentaires.

■ JEUNESSE

Une journée citoyenneté pour les nouveaux majeurs

La deuxième édition de la Journée de la citoyenneté aura lieu jeudi 30 mai. Un événement qui s'inscrit pleinement dans une volonté politique de favoriser l'autonomie des jeunes et leur participation à la vie de la cité.

La journée de la citoyenneté permet aux jeunes de 18 ans, nouvellement inscrits sur la liste électorale de Saint-Martin-d'Hères, de rencontrer le maire et les élus municipaux afin d'être informés quant aux droits et devoirs des citoyens. Mise en œuvre conjointement par le Pôle jeunesse et

le service état civil, cette réception qui se tiendra cette année le jeudi 30 mai à partir de 18 h en salle du Conseil municipal, est une initiative de sensibilisation à la citoyenneté.

L'an dernier, la journée avait réuni une quarantaine de Martinérois. Pour cette nouvelle édition, l'ensemble des

nouveaux majeurs résidant à Saint-Martin-d'Hères a reçu une invitation personnelle.

Livret du citoyen

À l'issue de cette cérémonie, chaque jeune se verra remettre un "livret du citoyen" récapitulant leurs prin-

cipaux droits et devoirs civiques : un document établi par le ministère de la Jeunesse et des sports. Les nouveaux électeurs Martinérois seront ainsi parfaitement informés sur les modalités pratiques du vote. Gageons que cette action les incitera à se rendre aux urnes ! EM

■ ERIC BÉRIOUX



Aventure et découverte des Alpes en VTT

Après une vingtaine d'années à sillonner chemins et sentiers, Eric Bérioux a dessiné son propre parcours à VTT. Il publie aujourd'hui le guide Transalpes VTT - 25 étapes du Léman à la Méditerranée. Un livre au bon goût de liberté.

Amateur de randonnée pédestre, Eric Bérioux découvre le vélo tout terrain dans les années 1990. Rapidement, il enchaîne les balades en pleine nature, seul ou entre amis. « *Le VTT est un excellent moyen de se déplacer en montagne. De plus, cette activité me procure un sentiment de liberté incroyable !* » Adeptes de sensations fortes, Eric Bérioux aime se lancer des défis sportifs. En 1993, il réalise son premier grand parcours reliant Briançon (Hautes-Alpes) à Menton (Alpes-Maritimes). Une révélation pour le Martinérois alors âgé de trente ans. « *Peu de temps après cette aventure inoubliable, j'ai découvert un*

topoguide intitulé La traversée des Alpes en VTT. »

Dès lors, il multiplie les sorties en VTT, sillonnant chemins et sentiers alpins. De cette passion de la montagne et de la connaissance de ces massifs naît peu à peu l'envie de dessiner son propre parcours. « *Il y a trois ans, j'ai eu envie d'écrire un topoguide en créant un parcours encore plus pêchu. Mon objectif était de trouver une ligne, pure et logique qui permette de descendre du lac Léman à la Méditerranée en passant au plus près des plus beaux sommets, dans les plus belles vallées.* » Pour relever ce pari, Eric Bérioux s'appuie sur ses vingt ans de pratique du VTT dans les Alpes. Entre 2010 et 2012, il parcourt plus de 2 000 kilomètres, en solitaire, parfois, « *avec mes copains la plupart du temps !* »

Équipé d'un dictaphone et d'un appareil photo, il explore le terrain des heures durant pour trouver le parcours idéal. De retour à la maison, il réécoute, écrit, peaufine, visualise les photos. « *C'est un travail de longue haleine. J'ai dû faire beaucoup d'essais avant de trouver un bon itinéraire. Le but était d'écrire un livre cohérent avec une série d'ingrédients indispensables : des paysages grandioses, de la*

technique, pas trop de portage. J'ai supprimé toutes les parties dangereuses car mon parcours se veut accessible au plus grand nombre. »

Comme une évidence, son aventure est chargée de souvenirs exceptionnels. « *J'ai vécu des moments incroyables. J'ai fait beaucoup de belles rencontres les soirs dans les refuges... Mais mon plus beau souvenir est sans doute le passage du Col de la Noire situé à 2 955 mètres d'altitude que j'ai partagé avec un ami. C'était au mois d'octobre et il y avait pas mal de neige. Ce jour-là, nous avons réussi un beau challenge.* »

Au printemps 2012, une fois le livre bien avancé, Eric Bérioux se présente aux éditions Glénat pour leur proposer son idée de topoguide. Quelques semaines plus tard, il obtient le feu vert de l'éditeur qui lui demande de réorienter son projet vers un livre de parcours enrichi d'anecdotes et de photographies. « *J'ai été étonnement surpris et je me suis immédiatement remis au travail car je ne voulais pas les décevoir.* »

Son livre est en vente un an plus tard, le 17 avril. « *Cette itinérance relie en 25 étapes le Léman à la Méditerranée en passant par les plus beaux secteurs de cette partie de l'Arc alpin, au plus près des sommets et des massifs des plus prestigieux : dents du Midi, massif du Mont-Blanc, Pierra Menta, aiguilles d'Arves, Meije, Écrins, Brec de Chambeyron...* » Et d'ajouter : « *L'aspect VTT est bien entendu essentiel et le choix des parcours s'oriente vers le "mieux roulant possible" à la montée et en optimisant le côté ludique à la descente.* »

Véritable voyage alpin sur trois pays (Suisse, France, Italie), cette grande traversée peut être abordée de différentes manières comme nous l'explique son auteur : « *Avec un peu de pratique, un vététiste peut réaliser le voyage complet en enchaînant toutes les étapes sur une période d'un mois environ. Il peut aussi constituer un projet sur plusieurs années à réaliser avec les copains en se libérant une semaine par an pour avancer vers la mer...* »

Une invitation à l'évasion et à la découverte ♦ EM

Transalpes VTT - 25 étapes du Léman à la Méditerranée,

par Eric Bérioux, éditions Glénat.

Disponible en librairie depuis le 17 avril.

■ ABDEL RIFFI



Il sera officier de gendarmerie !

À 19 ans, Abdel Riffi affiche une détermination rare. Convaincu « *qu'il faut persister pour faire ce que l'on a vraiment envie de faire* », il a adopté l'adage « *Quand on veut, on peut* ».

C'est sans doute en grande partie grâce à cette force intérieure qu'il crée, alors qu'il n'a que 17 ans, sa

première société spécialisée dans la location et la vente de matériel de scène et de spectacle. Étudiant en première année de BTS Commerce, Abdel a très tôt développé la bosse du commerce, « *c'est quelque chose que j'ai dans la peau* », affirme-t-il en affichant un large sourire. Au point que le jeune Martinérois a ouvert tout récemment un e-commerce par le biais duquel il commercialise des produits électroniques. Pourtant, c'est dans un tout autre univers qu'il prévoit de faire carrière. Depuis l'enfance, Abdel rêve d'être gendarme. En grandissant, le rêve a mûri. Des renseignements pris auprès de professionnels et du centre de recrutement, le Martinérois a élaboré son projet : « *Je veux être officier de gendarmerie. Cela implique pour moi de poursuivre mes études jusqu'à Bac + 5, puis de passer le concours d'entrée avant de pouvoir intégrer l'école de formation de Melun pour deux ans.* » Conscient que son cursus orienté vers le commerce risque de le pénaliser, il sait qu'il doit travailler le droit pénal et n'hésite pas à « *suiivre des affaires au tribunal de grande instance* ».

Ne craignant ni l'autorité, ni la rigueur, ni l'obésance hiérarchique inhérentes au métier qu'il s'est choisi, Abdel raconte avoir été attiré par l'idée de rallier « *un corps militaire et de vivre en caserne* », et ajoute : « *Si je veux être officier de gendarmerie c'est*

aussi parce que je suis sensible aux questions liées à la sécurité routière, mais surtout parce que j'ai toujours aimé le contact avec les autres et venir en aide aux citoyens. » Ce n'est donc pas par hasard qu'il se forme au métier d'animateur socioculturel ou encore qu'il passe son brevet de secouriste et intervient bénévolement avec la Protection civile.

À ses heures perdues, le jeune homme curieux et ouvert par nature est également régisseur son et lumière, créateur de sites Internet et membre, plus ou moins engagé, de plusieurs associations (MJC Village, Onobiono.i, Kiap et Amazigh).

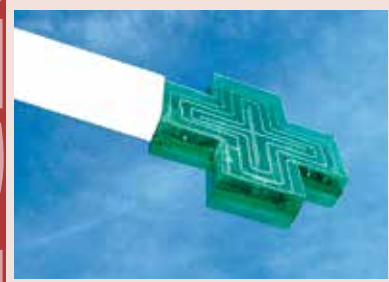
Abdel n'a que 19 ans. Mais elle semble déjà loin l'époque où le garçon qui naît et grandit au Maroc arrive en France. « *J'avais dix ans et demi. Je ne parlais pas français. J'ai fait un an de CM2 et ensuite j'ai intégré une 6^e normale sans problème.* »

Aujourd'hui, il s'exprime parfaitement en français, en arabe littéraire et en kabyle. « *Je suis sûr que d'être trilingue sera un atout quand je serai gendarme.* » Un de plus à ajouter à l'actif de ce garçon décidément pas comme les autres ! ♦ NP

■ Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale
(Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
(107 av. Benoît-Frachon,
non-stop de 10 h à 17 h 45,
du lundi au vendredi)
Police municipale :
04 56 58 91 81
(8 rue G.-Philipe,
du lundi au vendredi de 8 h à
19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
Maison communale :
04 76 60 73 73
Hôpital :
04 76 76 75 75
Centre municipal
de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
SOS Médecins :
04 38 701 701
Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits

Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.
- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Déchetterie

Horaires d'été

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
74 avenue Jean-Jaurès. Tél. 04 76 15 29 51 ♦

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Centre Germaine-Tillion

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au centre médico-social Germaine-Tillion, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour rappel, le service est fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.
Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (zac Centre).
Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

Les lundis et vendredis, ramassage des **poubelles grises** : déchets putrescibles, non recyclables.
Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** (déchets fermentescibles) le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
Attention : Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : poubelles grises les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
- Habitat individuel : poubelles grises le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier).
Attention : compte tenu des jours fériés, des modifications vont affecter les différentes collectes :
- La collecte des poubelles grises (habitations collectives et individuelles) du mercredi 8 mai sera effectuée vendredi 10 mai.
- La collecte des poubelles vertes (habitations collectives et individuelles de la zone nord) et des poubelles bleues (zones industrielles et d'activités) du jeudi 9 mai (Ascension) sera effectuée vendredi 10 mai après-midi.
- La collecte des poubelles grises (habitat collectif) du lundi 20 mai (Pentecôte) sera effectuée mercredi 22 mai ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 28. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 28.
Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 08 21 10 69 10.
Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS, et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.
Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.
Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les mercredis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.
Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦



Arthurimmo.com
LE RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER 100% EXPERT

■ **Saint-Martin-d'Hères**, F5+Cuisine de 87 m², 3 chambres dont suite parentale avec salle d'eau, séjour double avec belle vue dégagée et ensoleillée, chauffage gaz, double vitrage, parking privé, dans copropriété fermée avec espaces verts, et à jour de travaux 177 000 € - Réf : 3877LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, proche Zac centre, Duplex en dernier étage avec ascenseur, F5+cuisine de 105 m², terrasse de 20m², 3 ou 4 chambres, 2 salles de bains, cave, garage possible, copropriété de 1990 à jour de travaux... 219 000 € - Réf : 3841LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, dans rue calme, proche campus, 2 Pièces+Cuisine équipée en bon état, 37 m², 1 chambre séparée, petite copropriété à très faibles charges, 109 000 € - Réf : 3859LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, proche Marcel Cachin**, dans copropriété en cours de rénovation (ravalement, isolation, etc., payés par vendeur) à saisir, F3+cuisine de 54 m² en bon état, loggia, cave, idéal 1^{er} achat ou investisseurs... 99 000 € - Réf : 3890LZ

■ **Grenoble**, beaux volumes pour ce F4+C de 75 m², bien exposé, composé de 2/3 chambres, 2 balcons, rangements, cave, dans une petite copropriété avec parking fermé, à jour de travaux... 141 000 € - Réf : 3922LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Village**, Beau F3+Cuisine de 65 m², avec balcon sur séjour double et loggia sur cuisine équipée, copropriété au calme avec espaces verts, ravalement en cours payé par vendeur... 134 000 € - Réf : 3923LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, F4+Cuisine de 72 m² à remettre au goût du jour, beaux volumes, copropriété ravalée avec parking fermé, proche commerces et transports, idéal 1^{er} achat ou investisseurs... 109 000 € - Réf : 3928LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Maison de plain pied, sur Terrain de 440 m², en bon état général, chauff ind. gaz, 2 chambres, grande cuisine, terrasse, jardin, 2 garages, possibilité d'agrandissement. 259 000 € - Réf : 3929LZ

Retrouvez toutes nos annonces sur :
www.dracimmobilier-arthurimmo.com
16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 18 84

■ Anniversaire

Les Ineffables ont 25 ans

L'anniversaire des 25 ans de l'association Les Ineffables se déroulera samedi 25 Mai, de 14 h à minuit, à la maison de quartier Gabriel-Péri. De nombreux artistes, professionnels et amateurs, seront présents pour cette grande fête ouverte à tous, enfants, jeunes, et "toujours jeunes"...

Expositions d'œuvres Ineffables, d'art singulier... contes avec Melisdjane, défilé de masques, projections artistiques sur le thème de La forêt enchantée, grand débarras... Cette journée riche en surprises et émerveillements se terminera par un bal moderne sur le thème entraînant de la musique de Mazalda et animé par la danseuse Marieke de Köning.

Des ateliers de fabrication d'accessoires, de costumes et de décors ainsi que des séances de danse ont été mis en place dès avril et se poursuivent en mai.

Renseignements et inscriptions : Les Ineffables, 04 76 42 89 10, courriel : les.ineffables@yahoo.fr, site : <http://lesineffables.org> ♦

■ Secours civique

Des formations pour les 15/24 ans

Le Pôle jeunesse organise des formations Prévention secours civique niveau 1 (PSC1). Ouverte aux Martinénois âgés de 15 à 24 ans, la formation se déroule en une journée, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, les samedis 25 mai ; 1^{er} et 15 juin et 6 juillet. La formation est prise en charge par la Ville. Une caution de 15 euros est toutefois demandée pour la réservation, elle est rendue à la fin de la journée de formation (coût réel : 60 euros). Le nombre de places étant limité à 12 participants par session, il est conseillé de s'inscrire au plus tôt au Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît-Franchon, tél. 04 76 60 90 70 ou 69 ♦

■ Mode d'accueil petite enfance

Réunion collective d'information

La prochaine réunion préalable (et obligatoire) à toute démarche d'inscription se tiendra lundi 13 mai à 18 h 30, salle du Conseil municipal (Maison communale). Inscription auprès du service petite enfance ♦

■ Santé

Pilules 2^e et 3^e générations

Le risque vasculaire auquel seraient exposées les femmes qui prendraient une pilule contraceptive de 2^e ou 3^e génération a largement défrayé la chronique début 2013. Le risque nul n'existe pas. Ainsi, sur une période d'un an, 10 femmes sur 100 000 présenteront un accident vasculaire grave sans prendre de pilule ; elles seront 20 si elles prennent une pilule de 2^e génération, 40 si elles prennent une pilule de 3^e génération et 60 si elles sont enceintes... Dès lors, comment s'y retrouver, que faire ? Les médecins sont là pour éclairer, informer et conseiller. Parlez-en avec eux ou avec l'équipe du centre communal de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole-France, 04 76 60 74 59 ♦

■ Danses folkloriques

Festival international

Dimanche 19 mai, l'association martinénoise Mocidade do Verde Minho organise son festival international de danses folkloriques. L'événement rassemblera des groupes venus de Tullins, d'Echirolles, de Bron, de Zurich et... du Portugal ♦

■ Carte d'identité et passeport

Préparer ses vacances

A l'approche des vacances d'été, et en cas de voyage à l'étranger, il convient de vérifier la validité des pièces d'identité de la famille, adultes et enfants (impératif même pour des escapades dans l'espace Schengen) ainsi que les conditions d'entrée et de séjour du pays de destination, répertoriées sur le site Internet du ministère des affaires étrangères. Concernant les séjours hors de nos frontières des enfants, il est rappelé que depuis le 1^{er} janvier 2013, les autorisations parentales de sortie du territoire pour les mineurs français se rendant à l'étranger sans au moins un de leur parent sont supprimées. Enfin, les personnes qui doivent faire, ou refaire, leur pièce d'identité en prévision des vacances, sont invitées à se rendre au service état civil de la Ville, située au rez-de-chaussée de la Maison communale pour retirer un formulaire. Le service enregistrant traditionnellement une augmentation de la demande dès le mois de mai, il est vivement recommandé de ne pas tarder pour effectuer ces démarches administratives aux heures d'ouverture au public : le lundi de 13 h 30 à 17 h ; du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h ♦

■ Démarches

En ligne

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et d'effectuer son recensement civil obligatoire sans se déplacer. Il suffit de se rendre sur le portail personnalisé et sécurisé mon.service-public.fr (en passant par le site Internet www.service-public.fr) et de se laisser guider ♦

■ Commémoration du 8 mai

Circuit en car

Le 68^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie sera commémoré mercredi 8 mai. Rendez-vous à 9 h 45 devant le monument aux morts de la Galochère, avenue Jean-Jaurès, pour effectuer en car le circuit des sept lieux de commémoration de la ville : mémorial des maquis (à 10 h, route du Murier) ; plaques Nello-Sartini et Antoine (10 h 15, place de la Liberté et rue Antoine) ; place Paul-Eluard (10 h 30) ; plaque Henri-Maurice (10 h 40, rue G.-Sand) ; plaque du 8-mai-1945 (10 h 50, place Etienne-Grappe) ; stèle Léon-Geist (11 h 30, rue Léon-Geist) et monument aux morts de la Galochère. À 12 heures, une réception avec le Maire et les élus clôturera cette matinée d'hommage et de mémoire à l'espace Elsa-Triolet ♦

■ Mission locale

Rendez-vous alternance

Le prochain Rendez-vous alternance de la Mission locale aura lieu vendredi 7 juin à 9 h, dans les locaux de la structure, 14 rue Marceau-Leyssieux. Un spécialiste de la vente en bricolage et un menuisier seront présents pour échanger autour de leur expérience de recruteurs et expliquer pourquoi et comment ils recrutent... Informations et inscriptions à la Mission locale, tél. 04 76 51 03 82 ♦

■ Maisons et balcons fleuris

Le concours est ouvert

Destiné à encourager et développer l'embellissement de la commune grâce à des actions de fleurissement et d'aménagements paysagers visibles de la rue venant en complémentarité de l'action de la Ville dans ce domaine, le concours Maisons et balcons fleuris s'adresse à tous : locataires et propriétaires d'un appartement ou d'une maison, mais aussi professionnels. Le concours comporte trois catégories : maisons ; balcons et terrasses ; commerces, hôtels, restaurants, entreprises... La visite du jury, composé de professionnels, d'élus et de techniciens, aura lieu début juillet. Les lauréats seront ensuite informés par courrier de leur classement ainsi que de la date de remise officielle des prix (trois par catégorie d'un montant de 70, 50 et 30 euros) prévue en fin d'année. Pour participer, il suffit de se rendre au service vie locale (135 avenue Ambroise-Croizat), de prendre connaissance du règlement et de remplir le bulletin de participation avant le 21 juin, date de clôture des inscriptions ♦



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

RECEVEZ

POUR TOUT ACHAT
EN MAGASIN

RECEVEZ



DE 25 À
49,99 €
D'ACHAT

à partir
de 50 €
D'ACHAT



OFFRE NON CUMULABLE.
Exemple : pour 100 € d'achat,
vous recevez 5€



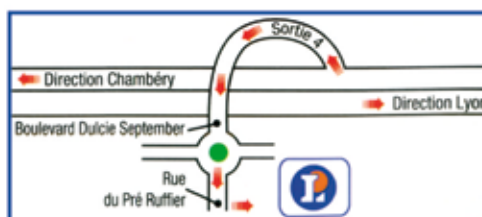
OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ **GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
Rue du Pré Ruffier



OUVERT

Lundi, Mercredi et Jeudi :
8h30-12h30 / 14h00 - 19h30
Mardi : non-stop 8h30-20h00
Vendredi : 8h30-20h00
Samedi 8h30-19h30

À DÉCOUVRIR DANS VOTRE PARAPHARMACIE

DU 15 AU 25 MAI 2013 POUR MAMAN & BÉBÉ

BÉBÉBIAFINE™
Protège la peau de bébé
des petites irritations tout
en préservant sa douceur.

*Sur les produits
présents en magasin
de la gamme BÉBÉBIAFINE™

**Ticket
E.Leclerc
30%**
Avec la carte

1^{ERS} SOINS BÉBÉ URIAGE®
Des produits à base d'Eau thermale
d'Uriage qui renforcent la barrière
cutanée fragile de votre bébé.

**Ticket
E.Leclerc
30%**
Avec la carte

*Sur les produits
présents en magasin
de 1^{ERS} SOINS BÉBÉ URIAGE®
hors Trousse découverte Bébé,
Vanity bébé, 1^{ère} eau 1 L
et lot 1^{ère} eau 1 L
+ crème lavante 200 ml offerte.

**Ticket
E.Leclerc
30%**
Avec la carte

*Sur les produits
présents en magasin
de la gamme de SOINS
DU BÉBÉ WELEDA®.

**SOINS DU BÉBÉ
LABORATOIRES WELEDA®**
A base de calendula 100% bio,
ces soins sont particulièrement
bien tolérés par les épidermes fragiles
des bébés.



AVEC VOTRE CARTE E.LECLERC, VOS MARQUES PRÉFÉRÉES VOUS RAPPORTENT DE L'ARGENT⁽¹⁾
Pour bénéficier des "Tickets E.LECLERC", venez retirer votre Carte E.LECLERC à l'accueil de votre magasin.
Carte 100% gratuite et disponible immédiatement.

Offres en Ticket E.LECLERC non cumulables avec les produits des mêmes gammes bénéficiant d'un autre Ticket E.LECLERC ou d'une autre promotion. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Carte E.LECLERC fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en "Ticket E.LECLERC" sur présentation de la Carte E.LECLERC en caisse. Les "Tickets E.LECLERC" sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.LECLERC, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.LECLERC participant au programme de fidélité (hors carburant et livres). Les offres bénéficiant d'un Ticket E.LECLERC seront limitées à 15 produits par foyer par opération. Si une carte E.LECLERC n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.LECLERC seront automatiquement supprimés du compte carte. Le montant de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos "Tickets E.LECLERC". Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les "Tickets E.LECLERC", adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs "Tickets E.LECLERC" et remises immédiates en caisse attribuées par le fournisseur sont délivrés pour son compte par les centres E.LECLERC. Les offres présentées dans ce document sont valables pendant la durée du prospectus. Les articles proposés ont été commandés en quantité suffisante pour répondre à la demande. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif et sous réserve d'erreurs typographiques. Photos non contractuelles.

La Parapharmacie

E.Leclerc

Dépenser moins pour se sentir bien

La santé
La beauté
L'hygiène

E.LECLERC ÉCHIROLLES - ESPACE COMBOIRE

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00